FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

LIGUE DE FRANCHE-COMTÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

BESANCON











12 décembre 2010

FEUILLE DE PRÉSENCE

Délégués des Comités Départementaux :

CD 90

ILLANA Joseph

JULLEROT Vincent

MIDEY René

CD 70

GALMICHE Patrick

BERTHET Christian

DEVOILLE Robert

CD 39

BIANCHETTI Danièle

CD 25

DEQUAIRE Jean-Louis

DE BASTOS Paulo

MARAUX Jean-Marie

DE BASTOS Paulo

MOCATELLI Jean

TOURNIER Jean-Marie

Nombre de voix par Comité :

CD 90 : 10CD 70 : 18CD 39 : 18

o CD 25 : 19 soit, au total, 65 voix

Membres du Comité Directeur de la Ligue :

Présents: Mmes BIANCHETTI Danièle - DURIF Corinne - FRACHEBOIS Chantal - PY Sylvia.

Mrs BOURGEON Michel - CERUTTI Lucien - CHOFFAT Claude - CUISENIER Michel - DE BASTOS Paulo - DEMOUGEOT Michel - DEQUAIRE Jean-Louis - DEVOILLE Robert - FOSSAERT Pierre - GALMICHE Patrick - ILLANA François - ILLANA Joseph - JULLEROT Vincent - LOCATELLI Jean - MARAUX Jean-Marie - MAUGAIN

Pascal - MIDEY René - TOURNIER Jean-Marie. Excusés : BOUDAUX Rémi - VALET Christian.

Vérificateurs aux Comptes :

2009-2010: Mrs BOUILLON Marcel - SANDOZ Alain.

2011-2012: Mmes LHOMME Marie-Jeanne - SANDOZ Éliane.

Commission de Surveillance des Opérations Électorales :

Mrs CENEDA Lino - MIDEY Daniel - POTTIER Éric.

Personnalités présentes :

Mr Didier VUILLERMOZ, Vice-président du Conseil Régional.

Mr Richard TRUCHI, CROS Franche-Comté.

Mr Marcel BOUILLON, Président d'Honneur de la Lique de Franche-Comté.

Mr Denis LHOMME, ancien Président du Comité de Haute-Saône et de la Lique.

Personnalités excusées :

Mme Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté.

Mr Claude AZEMA, Président de la FIPJP.

Mme Aude MORVAN-JUHE, Directrice Régionale de la Jeunesse et des Sports.

Mr Patrick BONTEMPS, Adjoint aux Sports de Besançon.

Mr Vincent FUSTER, Président du CROS de Franche-Comté.

- **Presse**: L'Est Républicain.
- Comité directeur du Doubs: Mmes Chantal FRACHEBOIS et Raymonde GIRARDIN. Mrs Daniel AYME -Jean-Louis DEQUAIRE - Pierre FOSSAERT - Jean LOCATELLI - Pascal MAUGAIN - Jean-Marie TOURNIER.
- Clubs du Doubs représentés: JPP Montferrand Morteau PFC Saint Vit Vesontio.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE par JEAN-MARIE MARAUX

« Le quorum des membres présents étant atteint, je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2010 de la Ligue de Franche-Comté de Pétanque et Jeu Provençal.

Le Comité Directeur de la Ligue et son Président sont très heureux de vous recevoir et vous souhaitent la bienvenue.

Je salue tout particulièrement la présence des invités :

- Mr Denis VUILLERMOZ, Vice-président du Conseil Régional chargé des Sports représentant la Présidente Mme Marie-Guite DUFAY, excusée,
- Mr Richard TRUCHI, représentant le Président du CROS Vincent FUSTER, excusé,
- Mr Marcel BOUILLON, Président d'honneur de la Lique,
- Mr Denis LHOMME, ancien Président de la Ligue.

Je vous présente plusieurs excuses :

- Mme Aude MORVAN-JUHÉ, Directrice Régionale de la Jeunesse et des Sports,
- Mr Claude AZEMA, Président de la F.I.P.J.P.,
- Mr Patrick BONTEMPS, Maire-Adjoint de la Ville de Besançon, chargé des Sports,
- Mrs Rémi BOUDAUX et Christian VALET, Membres du Comité Directeur de notre Lique.

Je salue nos amis journalistes de l'Est Républicain.

Bienvenue à vous toutes et tous, les dirigeants des comités et des clubs.

J'adresse mes remerciements au Comité du Doubs et à son Président Jean Louis DEQUAIRE pour la préparation de la salle, de la réception avant la réunion et de l'apéritif qui sera offert à l'issue de notre réunion.

Avant l'ouverture de l'ordre du jour, je souhaite un prompt rétablissement aux dirigeants et licenciés malades, hospitalisés ou en convalescence.

L'année 2010 n'a pas épargné notre Ligue, nos Comités et nos Clubs, nous avons perdu malheureusement au sein de nos clubs de nombreux dirigeants et licenciés,

Pour eux, pour tous nos proches, qui nous ont quittés, je vous invite à observer un instant de recueillement.

L'assemblée générale doit rendre compte du fonctionnement de notre Ligue, mais doit aussi permettre un échange constructif entre nous afin de pérenniser nos actions et d'en développer éventuellement d'autres pour rendre encore plus attrayante notre discipline sportive.

Pour les questions diverses, je n'ai reçu aucun courrier.

Je passe la parole au Président du Comité du Doubs Jean Louis DEQUAIRE pour le mot d'accueil. »

MOT D'ACCUEIL DE JEAN-LOUIS DEQUAIRE, PRÉSIDENT DU COMITÉ DU DOUBS

« Monsieur VUILLERMOZ, représentant le Conseil Régional, Monsieur Richard TRUCHI du CROS, Monsieur le Président de la Ligue de Franche-Comté, Mesdames et Messieurs les Membres de la Ligue, Mesdames et Messieurs les Dirigeants,

Le Comité du Doubs et moi-même sommes heureux d'accueillir la Ligue de Franche-Comté dans la capitale comtoise pour son Assemblée Générale. Besançon est le berceau de la pétanque dans notre région. En effet, deux clubs bisontins en 1956 et 1957 étaient rattachés à la région Bourgogne. En 1958, fut créé le Comité du Doubs sous la présidence de Monsieur René MOREL; trois clubs issus de cette création sont toujours en activité à ce jour : il s'agit de la Pétanque Franc-Comtoise, de la Pétanque de Battant et de la Pétanque Audincourtoise.

Puis, ce comité est devenu le comité du Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort jusqu'à la création du comité de Haute-Saône en 1966 sous la présidence de monsieur Bernard GENET. 1971, création de la Ligue de Franche-Comté avec à sa tête Monsieur Denis MILLET-LYONNET. 1974, le Jura se décide enfin à s'affilier sous l'impulsion d'un certain Claude AZEMA, aujourd'hui, Président de la Fédération Internationale. Enfin, en 1989, le Territoire de Belfort prend son destin en main grâce à Joseph ILLANA, toujours à son poste aujourd'hui.

Après ce petit résumé historique, je voudrais remercier le District de Besançon par l'intermédiaire de son président, Jean LOCATELLI pour l'organisation de cette Assemblée Générale. A l'issue de cette réunion de travail, un apéritif vous sera offert par le Comité du Doubs suivi du repas pour ceux qui ont souhaité y participer.

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous une fructueuse assemblée générale et tous mes vœux à vous à vos proches et à vos licenciés pour cette année 2011 qui se profile.

Merci de votre attention. »

ALLOCUTION DE JEAN-MARIE MARAUX, PRÉSIDENT DE LA LIGUE

« Mesdames, Messieurs les Élus, Messieurs les Présidents des Comités, Mesdames, Messieurs, les Président(e)s et Dirigeant(e)s de clubs, Mesdames, Messieurs, les membres du Comité Directeur de la Ligue. Mesdames Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter un rapport moral objectif de la situation actuelle de notre Ligue avec un zoom sur l'année 2010 et surtout les perspectives pour nos deux dernières années de mandat puisque nous en sommes déjà à la moitié.

Tout d'abord, je remercie toute l'équipe du Comité Directeur qui m'entoure et m'apporte son soutien, un Comité Directeur actif avec des commissions efficaces qui présentent de nombreuses propositions dont la plupart sont acceptées par le Comité Directeur. Cette manière de travailler est essentielle car les meilleures réflexions sont souvent approfondies en petit comité au sein des commissions qui ont des sujets bien précis à traiter.

En termes d'effectifs pour 2010, notre Ligue s'est reprise par rapport à la baisse de 10 % de 2009, nous comptons à ce jour 5881 licenciés dont 1021 féminines et 444 jeunes.

Du côté des résultats sportifs, notre Ligue a été performante. Je félicite tous les champions de ligue 2010 avec deux mentions particulières pour des performances de haut niveau obtenues par nos féminines :

- Félicitations aux hautes-saônoises Sylvia PY, Annick HESS et Cendrine CASTENCAU qui ont brillé au championnat de France triplette féminine en s'inclinant de justesse en demi-finale.
- Je félicite également nos équipes jeunes qui ont obtenu de belles places en 1/8 de finale des championnats de France à Beaucaire sans oublier l'espoir bisontin Benjamin TATU qui a brillé au stage national interzones de Strasbourg en se classant premier.

Pour les compétitions organisées en 2010, je remercie les clubs qui ont accueilli des championnats régionaux et je souhaite pleine réussite à ceux qui en accueilleront en 2011.

La Ligue a organisé le championnat régional des clubs en 2010 pour la seconde année, championnat qui a obtenu un beau succès et qui sera modifié en 2011 afin d'accueillir 16 équipes au lieu de 8. J'en profite pour féliciter le club de l'ABJ Lons qui accède au niveau national et retrouvera le club de Salins qui s'est maintenu en national 3. La palme revient au club de l'AS PTT Vesoul qui accède à la Nationale 2 en obtenant une belle seconde place dans leur groupe de National 3.

Pour la Coupe de France des Clubs, je souhaite pleine réussite aux clubs francs-comtois pour leur prochaine rencontre au 3° tour de zone : la Boroillotte du Doubs, le Carreau Champagnolais et la Pétanque Salinoise du Jura.

En 2010, nous avons connu un grand moment avec l'inauguration du boulodrome régional du Val d'Amour à Bans près de Mont Sous Vaudrey à 15 km de Dole. Une superbe réalisation très fonctionnelle avec 38 jeux intérieurs et 64 jeux extérieurs qui pourra accueillir de belles compétitions régionales, nationales et même internationales. En février 2011, sont programmées déjà les 16° et 8° de finale de Coupe de France et également une poule du championnat d'Europe féminine espoir.

Pour assurer le lien avec 2011, je vous informe d'un nouveau dossier de boulodrome couvert à Montbéliard, un dossier mené par les élus de la Ville avec les clubs locaux du secteur. Bien entendu, la Ligue soutient ce projet qui n'est nullement une opposition au boulodrome du Val d'Amour mais au contraire il sera complémentaire et ainsi, la Ligue sera dotée de sites couverts parfaitement situés sur notre carte de Franche-Comté avec Mont Sous Vaudrey, Lure, Montbéliard et Belfort sans oublier les boulodromes d'Arc les Gray et de Besançon.

Pour 2011, la Ligue apportera son soutien aux clubs engagés en championnat national et régional des clubs et dotera les championnats de Lique non qualificatifs au championnat de France. Pour les équipes championnes

qui représenteront notre Ligue aux divers championnats de France, le Comité Directeur a décidé de proposer l'achat d'une tenue identique aux couleurs de la Ligue.

Les jeunes ne seront pas laissés pour compte puisqu'une participation sera versée pour l'organisation d'un marathon réservé aux équipes de notre Ligue.

Pour assurer une bonne gestion financière, la Commission des finances vous proposera un budget 2011 avec une hausse de la licence senior facturée aux quatre comités départementaux qui passera de 1.60 € à 2.00 €.

D'autre part, le rôle de formation de nos dirigeants au niveau des clubs et des comités est un véritable travail à accomplir pour notre Ligue avec l'aide du Comité Régional Olympique et Sportif qui met en place des stages et des sessions de formation.

Nous devons également nous interroger sur notre politique envers les jeunes en renforçant l'aide à la base, c'est-à-dire au niveau du club et ainsi trouver de nouveaux licenciés jeunes pour la compétition mais aussi pour l'encadrement. Il ne faut pas que nos actions soient dirigées uniquement vers un public de jeunes joueurs de type « Elite » car en renforçant nos bases « club », les bons joueurs de compétition ressortiront plus facilement et seront plus nombreux.

Afin de mener à bien toutes ces actions et tous ces projets, nous devons également solliciter les collectivités territoriales et les services de l'État afin d'obtenir des subventions absolument nécessaires au développement de notre sport et aujourd'hui, j'adresse mes remerciements les plus vifs aux différents partenaires :

- Le Conseil Régional de Franche-Comté,
- La Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale,
- Les Conseillers Régionaux et Généraux qui, dans nos manifestations, aident nos clubs par l'intermédiaire du Fonds d'animation locale.

Avant de conclure, je voudrais féliciter Joseph ILLANA, les dirigeants du CD 90 et du club de l'ASMB pour les différents stages jeunes organisés dans les quartiers défavorisés et aussi l'excellente initiative médiatique avec France 3 qui a été diffusée hier midi sur le sport Pétanque au sein du club de l'ASMB avec un reportage où les différents dirigeants et licenciés ont pu s'exprimer sur leur passion sportive.

L'avenir de la Pétanque franc-comtoise est sur la bonne voie avec l'envie de réussir de ses dirigeants. Je compte sur vous tous et toutes pour garder le cap et nul doute que nos nouveaux boulodromes couverts nous permettront d'accueillir de nouveaux licenciés en mettant l'accent sur nos jeunes.

Je terminerai en vous souhaitant par avance de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année sportive 2011 à vos comités, à vos clubs et à tous vos licenciés.

Merci de votre attention. »

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2009

Aucune remarque n'étant formulée, le comte rendu de l'Assemblée Générale 2009 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, PATRICK GALMICHE

1. LES EFFECTIFS

Effectif total :

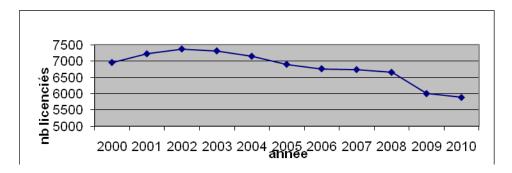
Si 2009 a été une catastrophe du point de vue de nos effectifs (avec une baisse de presque 10%), le bilan de cette année au 31 septembre est plutôt rassurant, je dis plutôt car nous enregistrons quand même une légère baisse de 1.95 %. En effet, l'effectif total est passé de 5998 à 5881 licenciés, soit -117 licenciés.

La grande majorité des Ligues subissent le même sort. Certaines comme l'Île de France perdent jusqu'à 4.5 % de leur effectif (perte de 1220 licenciés).

Au niveau fédéral, la baisse se situe autour de 1.5%. Notre Président de Fédération, dans la newsletter de décembre, écrit que la baisse abyssale du nombre des adhérents est stoppée. Qu'il soit entendu ; l'avenir nous le dira....

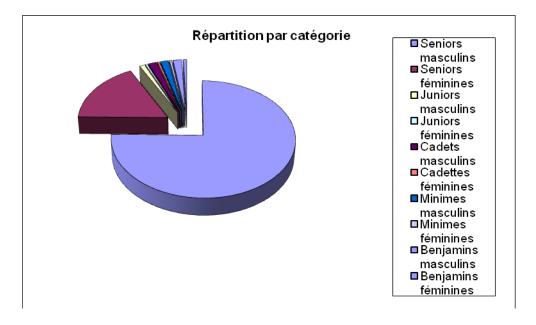
• Évolution de l'effectif total de la Ligue

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Effectif	6956	7224	7371	7314	7148	6900	6764	6738	6654	5998	5881
variation	+0.6%	+3.8%	+2%	-0.7%	-2.2%	-3.4%	-2%	-0.38%	-1.25%	-9.84%	-1.95%



En tout cas, nos effectifs sont en baisse depuis 2002, année magnifique où nous enregistrions 7224 licenciés.

• Répartition par catégorie :



Le tableau ci-dessus montre que 75.2% des licenciés sont des seniors masculins, 17.25% des seniors féminines et 7.55% des jeunes.

La proportion masculins/féminines demeure constante : pour simplifier 1 féminine pour 4 masculins.

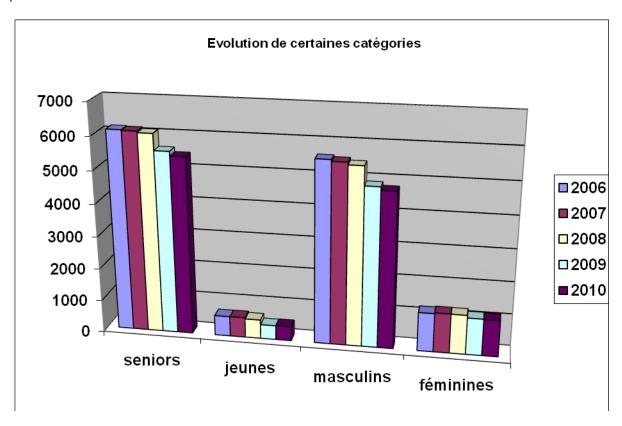
Évolution des catégories par rapport à l'an dernier

catégories	Licences 2009	Licences 2010	Différ. en nbre	Différ. en %
Seniors masculins	4533	4423	-110	-2.42%
Seniors féminines	1028	1014	-14	-1.36%
Juniors masculins		58		
Juniors féminines		23		
Cadets masculins		91		
Cadettes féminines		22		
Minimes masculins		88		
Minimes féminines		24		
Benjamins masculins		100		
Benjamines féminines		38		
Total Seniors	5561	5437	-124	-2.22%
Total Jeunes	437	444	+7	+1.6
Total Masculins	4865	4760	-105	-2.15%
Total Féminines	1133	1121	-12	-1.06%
Total général	5998	5881	-117	-1.95%

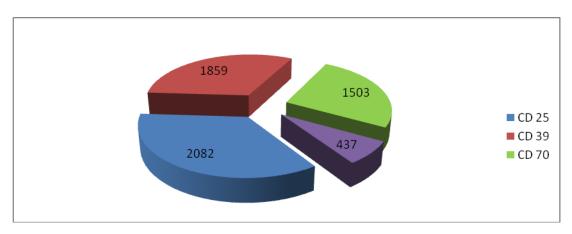
Le tableau précédent montre que la baisse se concentre exclusivement au niveau des catégories seniors masculins (-2.42%) et seniors féminines (-1.6%).

L'effectif de jeunes (aussi bien masculin que féminin) est en progression : +1.6%. Cette progression est certes minime, mais elle mérite d'être soulignée puisque c'est une inversion de la tendance.

Il est difficile de faire des comparaisons entre les différentes catégories de jeunes, puisque la catégorie benjamin a été créée et les âges des autres catégories ont été modifiés. Cela n'affecte en rien les comparaisons globales puisque la limite de 18 ans a été maintenue.



Effectif 2010 des quatre Comités Départementaux :

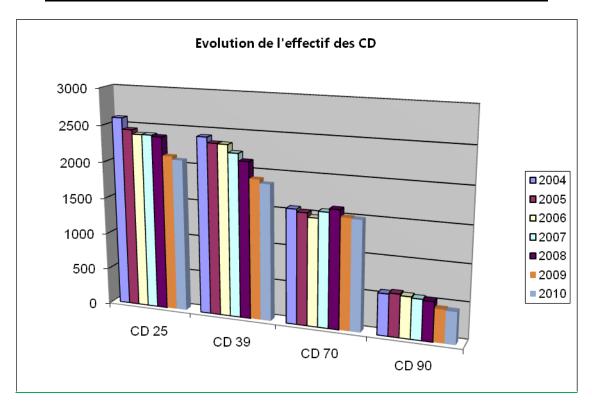


Catégories	CD 25	CD 39	CD 70	CD 90	Total
Seniors masculins	1671	1373	1076	303	4423
Seniors féminines	304	333	292	85	1014
Juniors masculins	19	17	17	5	58
Juniors féminines	4	7	6	6	23
Cadets masculins	20	34	27	10	91
Cadettes	6	7	6	3	20
Minimes masculins	20	33	27	8	88
Minimes féminines	4	7	11	2	24
Benjamins masculins	22	37	32	9	100
Benjamines	12	11	9	6	38
Total Seniors	1975	1706	1368	388	5437

Total Jeunes	107	153	135	49	444
Total Masculins	1752	1454	1179	335	4760
Total Féminines	330	365	324	102	1121
Total général	2082	1859	1503	437	5881

Évolution des effectifs des Comités Départementaux

Comité	Licences 2009	Licences 2010	Variation
Doubs	2126	2082	-2.07%
Jura	1912	1859	-2.77%
Haute-Saône	1513	1503	-0.66%
Territoire de Belfort	448	437	-2.45%
Total	5999	5881	-1.95%



Les quatre comités départementaux accusent une baisse de leurs licenciés en 2010, avec des chiffres plus ou moins importants : CD 39 : - 2.77% - CD 90 : -2.45%, CD 25 : - 2.07% CD70 : -0.66%.

Évolution des catégories seniors, féminines et jeunes par Comité Départemental :

Comité	Seniors 2009	Seniors 2010	Différ (%)	Fémin. 2009	Fémin. 2010	Différ. (%)	Jeunes 2009	Jeunes 2010	Différ. (%)
Doubs	2004	1975	-1.44%	340	330	-2.94%	122	107	-12.29%
Jura	1759	1705	-3.06%	378	365	-3.43%	153	153	Idem
Haute-Saône	1400	1368	-2.28%	319	324	+1.56%	113	135	+19.46%
Territ. de Belfort	399	388	-2.75%	96	102	+6.25%	49	49	Idem
Total	5562	5437	-2.24%	1133	1121	-1.05%	437	444	+1.6%

Tous accusent une baisse de l'effectif senior.

Féminines: Augmentation dans les CD 70 et 90.

Jeunes : Baisse pour le CD 25 ; Maintien de l'effectif pour les CD 39 et 90 et augmentation de 19.5% dans le CD 70.

Nombre de clubs par Comité Départemental :

Le nombre de clubs en Franche-Comté n'a pas changé par rapport à 2009 : 110 clubs répartis comme suit : CD 25 : 41 clubs, CD 39 : 26 clubs, CD 70 : 34 clubs et CD 90 : 9 clubs.

2. REMARQUES DIVERSES

Le fonctionnement du comité directeur :

Celui-ci s'est réuni, en 2010, à quatre reprises (26 février, 4 juin, 29 septembre et 10 novembre) et le bureau s'est réuni une fois fin juin.

La diffusion du compte rendu de cette assemblée générale :

Je tiens simplement à rappeler ce que nous avons décidé lors de la dernière réunion du comité directeur. Membres du Comité Directeur et Délégué : un exemplaire papier.

Membres des Comités Directeurs des CD (c'est nouveau) : mail par l'intermédiaire des Secrétaires Généraux des CD.

Clubs : exemplaire papier pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail et par l'intermédiaire des Secrétaires Généraux pour les autres.

Ce compte rendu devrait vous parvenir avant la fin de l'année, puisque quasiment tous les intervenants à cette assemblée générale m'ont transmis leurs textes sous forme de fichier et je les en remercie. Merci d'avance pour leur correction à nos enseignants, Paulo et Jean-Marie.

En tant que Secrétaire Général, en guise de conclusion, je tiens à remercier :

- Paulo DE BASTOS pour sa précieuse collaboration (je rappelle qu'il est chargé de rédiger les comptes rendus des réunions du comité directeur et vous les recevez généralement la semaine suivante),
- Robert DEVOILLE pour l'énorme travail qu'il réalise avec efficacité et quelquefois dans l'anonymat le plus complet.
- Joseph ILLANA qui a la charge de faire le point des résultats aux Championnats de Ligue et aux Championnats de France ; je dis bien la charge car il n'est pas toujours aisé d'avoir les comptes rendus.

Merci de votre attention.»

RAPPORT FINANCIER par FRANCOIS ILLANA

Le Trésorier Général, François ILLANA, commente tous les postes du bilan financier de l'année 2010 (annexe 1).

- Recettes: 35 859.79 €
 - **Licences**: 9099.20 € (y compris la participation des CD au CRC)
 - **Subventions** : 13 124.25 €
 - o CNDS: 7 000.00€
 - o FFPJP (Déplacements aux Championnats de France) : 3 149.25 €
 - o Conseil Régional : 2 975.00 €
 - Inscriptions aux Championnats : 12 870.50 €
 - **Divers** : 765.84 €
 - o Intérêts : 615.84 €
 - o Amende disciplinaire : 150.00 €
- Dépenses : 35 471.54 €
 - Frais de fonctionnement : 1 736 €
 - o Déplacements membres : 890.00 €
 - o Frais postaux : 163.21 €o Frais secrétariat : 438.15 €
 - o Photocopieur, relieuse : 187.18 €
 - o Frais bancaires : 57.70 €
 - Assemblée Générale, Congrès : 1 463.90 €
 - Championnats de France : 22 142.60 €
 - **Détection** (Régionale et Zone) : 1017.82 €
 - **Récompenses** : 2429.10 €
 - o Coupes et Trophées : 1 649.87 €
 - Diplômes : 779.23 €

- **Commissions** : 1 313.33 €

Finances: 238.85 €
 Arbitrage: 198.20 €
 Féminine: 701.81 €
 Formation: 123.00 €
 Discipline: 51.47 €

o Jeunes:0€

- **Divers**: 5 368.55 €

Aides aux concours nationaux et divers : 735.80 €
 Participation CRC et dotations Chpts : 3 000.00 €

o Arbitrage Préqualificatifs : 1 052.50 €

o Cotisation CROS : 202.35 €o Frais de réunion : 377.90 €

Ce bilan 2010 est excédentaire de 388.25 €.

Justification du solde

 Solde 2009
 :
 59 096.87 €

 Crédit 2010
 :
 + 35 859.79 €

 Débit 2010
 :
 - 35 471.54 €

Avoir au 1/12/10 : 59 485.12 €

Cet avoir est réparti de la façon suivante :

Compte CMDP : 20 722.11 € Livret bleu : 10 7223.58 € Compte Tonic + : $28 039.43 \in$

Total: 59 485.12 €

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Les deux Vérificateurs aux Comptes sont Marcel BOUILLON et Alain SANDOZ.

Ce dernier donne lecture de leur rapport (annexe 2). Les Vérificateurs aux comptes approuvent ce bilan et engagent l'Assemblée Générale à donner son quitus au Trésorier.

APPROBATION DU BILAN FINANCIER 2010

Le bilan financier 2010 est approuvé à l'unanimité.

COMPTES RENDUS DES CHAMPIONNATS DE LIGUE

✓ PARTICIPATION par Robert DEVOILLE

Robert DEVOILLE, Secrétaire-adjoint, commente les annexes 3 et 4.

« Cette année, on remarque que si l'on n'avait pas créé le championnat Triplette mixte, on aurait une baisse de 100 inscriptions à nos championnats.

Avec la triplette mixte, 3209 inscriptions pour 3050 en 2009, soit +4.95% (tripl. Mixte : 258 inscriptions).

En jeunes 190 en 2010 pour 200 en 2009 soit -5.26%.

Ce qui donne une progression globale de 4.38%.

Participation de 25/41 clubs pour le CD 25, 19/24 clubs pour le CD 39, 19/34 pour le CD 70 et 5/9 pour le CD 90, soit 68 clubs pour la Ligue (-11 clubs/2009).

Il a été décidé de modifier le règlement des inscriptions de participation à ces championnats (un acompte au 15 juin et le final pour fin octobre). La facture sera envoyée par mail ou courrier, d'où l'utilité de nous fournir l'adresse mail du président ou d'un responsable des clubs.

Il ne faudra pas renouveler l'expérience de deux dates différentes pour un préqualificatif (tête à tête), les clubs ayant oublié la date butoir des inscriptions, malgré des relances téléphoniques et le nombre de qualifiés par CD a été faussé. »

✓ RÉSULTATS par Joseph ILLANA

Championnat tête-à-tête benjamin

Giromagny le 30 mai 6 joueurs

Arbitres: Lhomme Denis et Devoille Robert

Délégué: Midey René

Pas de championnat de France

Résultats ½ finales

Bideaux Bryan AP Champvans (39)

Jullerot Paul ASMB (90)

Finaliste: Franquin Sauveur PFC (25)

Champion: Baudouin Aymeric Gray la ville (70)

Championnat tête-à-tête minime

Giromagny le 30 mai 8 joueurs

Arbitres: Lhomme Denis et Devoille Robert

Délégué: Midey René

Pas de championnat de France

Résultats ½ finales

Tesliski Florian Pontarlier (25) Perge Bryan AP Champvans (39)

Finaliste: **Gouachon Mathieu** AP Champvans (39) Champion: **Glab Dylan** AP Champvans (39)

Championnat tête-à-tête cadet

Giromagny le 30 mai 8 joueurs

Arbitres: Lhomme Denis et Devoille Robert

Délégué: Midey René

Pas de championnat de France

Résultats ½ finales

Nicod Bastien AP Champvans (39)

Pernet Mathieu Melisey (70)

Finaliste: **Leroy Mathieu** AP Champvans (39) Champion: **Antao Aurélien** Pétanque Luronne (70)

Championnat tête-à-tête Junior

Giromagny le 30 mai 3 joueurs

Arbitres: Lhomme Denis et Devoille Robert

Délégué : Midey René

Pas de championnat de France

<u>Résultats</u>

Finaliste: **Duchanoy Antoine** Melisey (70)

Champion: **Bourgeon Vivien** AP Champvans (39)

Championnat tête-à-tête féminine

Giromagny le 30 mai 28 joueuses

Arbitres: Lhomme Denis et Devoille Robert

Délégué : Midey René

Pas de championnat de France

Résultats ½ finales

Garnier Vanessa US Sochaux (25)

Maublanc Nadine Dole pétanque club (39) Finaliste : **Millotte Fanny** de Valentigney (25) Championne : **Hess Annick** ASPTT Vesoul (70)

Championnat tête-à-tête senior

Champagnole le 10 octobre 2010 327 joueurs

Arbitre : Locatelli Jean

Déléguée : Bianchetti Danièle

1 joueur qualifié au championnat de France 2011 les 11 et 12 juin à Brive

Résultats ½ finale

Jacquin Sébastien Pétanque Salinoise Rossé Stéphane SB Giromagny

Finaliste : **Lienard Patrick** Pétanque Salinoise (39)

Champion: Mahmoudi Abdelbrani Pétanque Arcoise (70)

Championnat doublette benjamin

Valdoie le 26 septembre 2010 9 équipes

Arbitres: Caritey Bernard et Baudrot Raymond

Délégué : Jullerot Vincent Pas de championnat de France

Résultats

Finalistes: Tournier Bastien -Pinson Valentin

Champions: Franquin Marin - Franquin Sauveur PFC (25)

Championnat doublette minime

Valdoie le 26 septembre 2010 7 équipes

Arbitres: Caritey Bernard et Baudrot Raymond

Délégué : Jullerot Vincent

<u>Résultats</u>

Pas de championnat de France

Finalistes: Jager Valentine - Pernet Mathieu US Vesoul - Melisey (CD70°

Champions: Franquin Alban - Sam Jordan PFC (25)

Championnat doublette cadet

Valdoie le 26 septembre 2010 7 équipes

Arbitres: Caritey Bernard et Baudrot Raymond

Délégué : Jullerot Vincent Pas de championnat de France

Résultats

Finalistes: **Bourgeon Dorian** - **Glab Dylan** AP Champvans (39) Champions: **Leroy Mathieu** - **Nicod Bastien** AP Champvans (39)

Championnat doublette junior

Valdoie le 26 septembre 2010 2 équipes

Arbitres: Caritey Bernard et Baudrot Raymond

Délégué : Jullerot Vincent Pas de championnat de France

<u>Résultats</u>

Finalistes : Lejeune Jérôme - Prost-Boucle Kévin (39)

Champions: Bourgeon Vivien - Locatelli Thomas AP Champvans (39)

Championnat doublette mixte

Les Rêpes le 9 mai 333 équipes

Arbitre : De Bastos Paulo Délégué : Devoille Robert

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Flamanville (50)

Résultats ½ finales

Herrero Brigitte - Herrero Christian St Vit (25) Pipoz Chantal - Faivre Mickaël de l'ABJ (39)

Finalistes : Linda Louisa et Giovannini Frédéric de l'ABJ (39) Champions : Perais Sylvie et Henriet Patrick de Vesontio (25)

Championnat doublette féminine

Valdoie le 26 septembre 2010 76 équipes

Arbitres : Caritey Bernard Délégué : Jullerot Vincent

1 équipe qualifiée au championnat de France 2011 les 11 et 12 juin à Brive

Résultats ½ finales

Evaristo Sylviane - Perrin Nadine Pétanque Luronne Outrey Yvette - Zerbini Stéphanie Pétanque du Bas Jura

Finalistes : **Poux Nathalie - Matthey-Doret Gaëlle** de JP Pontarlier (25) Championnes : **Richard Manon - Flagel Mélanie** de Saint Claude (39)

Championnat doublette senior

Valdoie le 26 septembre 2010 192 équipes

Arbitres : Baudrot Raymond Délégué : Jullerot Vincent

1 équipe qualifiée au championnat de France 2011 les 16 et 17 juillet à Rennes

Résultats ½ finales

Knittel Sylvain - Picon Julien de la Boroillotte Goncalves Mickael - Maraux Jérémy de Salins

Finalistes : **Vanbaleghem Rénald - Teixeira Adelino** de JP Pontarlier (25) Champions : **Ardry Michel - Jeanmougin Philippe** de l'US Vesoul (70)

Championnat doublette jeu provençal

Giromagny les 29 et 30 mai 77 équipes Arbitres : Lhomme Denis et Devoille Robert

Délégué : Midey René

2 équipes qualifiées pour le championnat de France à Mouans Sartoux (06)

Résultats ½ finales

Réalini Henri et Gwénaël Cheveau de Valdoie (90)

Vurpillat Jean-Luc et Demelay Mickaël de Valentigney (25)

Finalistes : **Bernardino Patrice** - **Frachebois Patrick** de la PFC (25) Champions : **Dequaire Kévin** - **Cordoba Quentin** de Vesontio (25)

Championnat triplette benjamin

Monferrand le Château le 2 mai 3 équipes

Arbitre : Baudrot Raymond Délégué : Boudaux Remi Pas de championnat de France

Résultats

Finalistes : **Grillot Thibault - Nicod Jonathan - Deliot Mathis** (39) Champions : **Bideaux Bryan - Fournier Bastien - Petiot Lucas** (39)

Championnat triplette minime

Monferrand le Château le 2 mai 13 équipes

Arbitre : Baudrot Raymond Délégué : Boudaux Rémi

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Beaucaire (30)

Résultats

Finalistes: **Gouachon Mathieu - Rousseaux Baptiste - Perge Bryan** AP Champvans (39) Champions: **Guillemeney Laurie - Pommier Valentin - Journet Elie** Bletterans (39)

Championnat triplette cadet

Monferrand le Château le 2 mai 14 équipes

Arbitre : Baudrot Raymond Déléqué : Boudaux Rémi

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Beaucaire (30)

Résultats

Finalistes : **Billey Guillaume - Bourgeon Adrien - Glab Dylan** AP Champvans (39) Champions : **Pommier Antoine - Verand Quentin - Journet Victor** mitigé (39)

Championnat triplette junior

Monferrand le Château le 2 mai 8 équipes

Arbitre : Baudrot Raymond Délégué : Boudaux Rémi

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Beaucaire (30)

Résultats

Finalistes: Glab Cassandra - Sauvonnet Ludwig - Prost-Boucle Kévin mitigé (39)

Champions: Piton Kévin - Alves Jonathan - Arbez Thibaut Moirans (39)

Championnat triplette féminine

Montferrand le Château le 2 mai 69 équipes

Arbitres : Devoille Robert Délégué : Maugain Pascal

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Cahors (46)

Résultats ½ finales

Maraux Émilie - Parrot Aude - Girod Dominique de Salins (39) Léo Ida - Pitoun Graciane - Braun Céline de Valdoie (90)

Finalistes : Lods Christelle - Garnier Vanessa - Cayot Sonia de l'US Sochaux (25) Championnes : Hess Annick - Py Sylvia - Castencau Cendrine de l'ASPTT Vesoul (70)

Championnat triplette senior masculin

Monferrand le Château le 2 mai 206 équipes

Arbitre : Caritey Bernard Délégué : Maugain Pascal

2 équipes qualifiées pour le championnat de France à Nice (06)

Résultats ½ finales

Da-Silva Luis - Hoang Vay - Secrétant Alain de St Claude (39)

Reinhardt David - Gester Arnold - Gargowitch Paul de l'US Sochaux (25)

Finalistes: Cheveau Gwénaël - Réalini Henri - Sureda Thierry de Valdoie (90)

Champions : Maraux Jean-Marie - Maraux Julien - Jacquin Sébastien de Salins (39)

Championnat triplette vétéran

Mont sous Vaudrey (39) le 27 mai 80 équipes

Arbitre: Locatelli Jean

Déléguée : Bianchetti Danielle

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Sedan (08)

Résultats ½ finales

De Biasi Jean-Christian - Deliot Claude - Pascal Pierre de la PBJ (39)

Frachebois Patrick - Ortelli Émile - Trotin Jackie de la PFC (25)

Finalistes : **Bussard Daniel - Binda Jean - Mangel Robert** de Champagnole (39) Champions : **Marini Daniel - Ferrokhi Karim - Ricard Jacques** de l'US Sochaux (25)

Championnat triplette mixte

Gray la Ville au boulodrome d'Arc les Gray le 19 septembre 2010 89 équipes

Arbitre : Locatelli Jean Délégué : Devoille Robert Pas de championnat de France

Résultats ½ finales

Finalistes : **Girod Dominique - Girod Christophe - De Bastos Paulo** de Salins (39) Champions : **Dequaire Fabienne - Dequaire Jean-Louis - Duong Philippe** Vesontio (25)

Championnat triplette jeu provençal

Montferrand le Château les 11 et 12 septembre 2010 48 équipes

Arbitre : Trotin Jackie Déléqué : Fossaert Pierre

1 équipe qualifiée au championnat de France 2011 à Gruissan (11)

<u>Résultats</u>

Finaliste : **Humbert Laurent - Lemestre Gérard - Tournoux Roger PFC** Champions : **Cheveau Gwénaël - Réalini Henri - Sureda Thierry** Valdoie (90)

COMPTE RENDU DES DÉLÉGATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE par Joseph ILLANA

« Qu'il est difficile d'avoir toutes les infos de la part des délégués alors je n'ose pas imaginer ce qu'il en serait si nous devions solliciter les joueurs.

Je remercie avec chaleur Robert DEVOILLE, pour sa disponibilité, pour les infos qu'il réussit à récupérer et à me transmettre et pour sa présence lors de tous les championnats de ligue qui ont été organisés dans mon comité. Je pense qu'il doit en être de même pour les comités voisins.

Au niveau sportif le bilan de nos joueurs lors des différents championnats de France est plus qu'honorable avec une demie finale, 2 huitièmes et de nombreuses équipes qui ont passé le cap des poules. Le Jura a aussi placé une équipe en 1/4 de finale au provençal et des cadets en 1/8 de finale. Il sera dur de faire mieux l'an prochain, mais c'est le souhait de notre Ligue. »

Fenouillet (31) du 11 au 13 juin 2010 triplette provençal

Joueurs : Vieira Emanuel, Léo Mauro, Desaint Nicolas Valdoie Pétanque 90

Délégué : Illana Joseph

Bonne organisation, terrains très sélectifs et hébergement de qualité.

Un championnat de France sans alcool, mais...

Résultats

1ère partie contre la Somme partie perdue 11 à 7 en 2h 40 et 14 mènes.

2^{ème} partie contre la Ligue PACA partie perdue 11 à 3 en 1h 40 et 9 mènes.

Premier championnat de France pour deux joueurs qui n'ont pas réussi à se libérer. En dehors des jeux ils ont su se rattraper et ce week-end fut fort agréable malgré le long voyage.

Soustons (40) les 19 et 20 juin 2010 tête à tête senior

Joueur : **Guerreiro Christophe** Pétanque Arcoise (70)

Déléguée : Frachebois Chantal

Organisation de bon niveau malgré un peu d'attente pour les repas. Temps trop frais pour la saison avec quelques averses qui ont refroidi les joueurs

Résultats

1ère partie contre l'Aveyron partie perdue 13 à 3 en 45mn

2^{ème} partie contre la Lique Languedoc Roussillon partie perdue 13 à 4 en 30mn

Deux parties jouées sur un très beau terrain de pétanque contre des adversaires performants.

1^{ère} partie très moyenne aussi bien au tir qu'au point.

2^{ème} partie perdue à 4 malgré une prestation supérieure contre un adversaire en état de grâce dans les dernières mènes.

Soustons (40) les 19 et 20 juin 2010 doublette féminin

Joueuses: Pasteur Ornella et Wutrich Nathalie JPP (25)

Délégué: Maugain Pascal

<u>Résultats</u>

1ère partie contre la Guadeloupe partie perdue 13 à 2 en 2h

2^{ème} partie contre l'Essonne partie perdue 13 à 12 en 2h30

1^{ère} partie déséquilibrée due au manque de points. 2^{ème} partie équilibrée se jouant sur un coup de bouchon et un tir chanceux de l'équipe adverse. Un bon week-end avec une équipe agréable à coacher.

Flamanville (50) les 11 et 12 juillet 2010 doublette mixte

Joueurs : **Perais Sylvie et Henriet Patrick** de Vesontio (25)

Délégué: Dequaire Jean-Louis

Bonne organisation du CD 50 avec des terrains sélectifs hébergement à 30 km des jeux

<u>Résultats</u>

1^{ère} partie contre l'Ardèche partie perdue 13 à 5 en 45mn.

2ème partie contre la Lique Pays de Loire partie perdue 13 à 0 en 30 mn.

Deux mauvaises parties de notre équipe qui n'a pas pu s'adapter au terrain (sable épais avec cailloux parsemés. Dommage, car nos adversaires n'étaient pas de gros calibres.

Bruay sur l'Escaut (59) les 17 et 18 juillet 2010 doublette senior

Joueurs: Mahmoudi Abdelbrani et Rouillaux Franck Arc les Gray (70)

Délégué: Cuisenier Michel

Bonne organisation, hébergement très confortable à 10 km des jeux. Terrains très sélectifs

<u>Résultats</u>

1ère partie contre la Savoie partie gagnée 13 à 11 en 1h 40mn

2ème partie contre le Haut Rhin partie gagnée 13 à 10 en 2h 05mn

1/32 contre la Ligue d'Aquitaine partie perdue 13 à 3 en 45mn

Matin : nos joueurs se sont bien comportés contre des adversaires de bon niveau. Après midi : le changement de terrain sur une sablette très roulante n'a pas convenu à notre équipe qui n'a jamais réussi à s'adapter.

Beaucaire (30) les 21 et 22 août 2010 triplette minime

Joueurs : Guillemeney Laurie - Pommier Valentin - Journet Elie Bletterans (39)

Délégué : Guillemeney Raphaël Organisation, Jeux et Hôtel corrects

<u>Résultats</u>

1ère partie contre le Loir et Cher gagnée 13 à 9 en 1h20

2^{ème} partie contre le Lot gagnée 13 à 3 en 45 mn

1/32 contre le Rhône partie gagnée 13 à 12 en 1h50

1/16 contre le Doubs partie gagnée 13 à 0 en 40 mn

1/8 contre le Tarn partie perdue 13 à 8 en 1h20 le Tarn sera finaliste

Résultat positif avec finalement une déception parce que cette équipe Franc-Comtoise n'était pas loin d'un excellent résultat.

Beaucaire (30) les 21 et 22 août 2010 triplette cadet

Joueurs: Pommier Antoine - Verand Quentin - Journet Victor mitigé (39)

Délégué : Bagnard Jean-François Organisation, Jeux et Hôtel corrects

Résultats

1^{ère} partie contre le Bas Rhin gagnée 13 à 7 en 1h15

2^{ème} partie contre le Gard gagnée 13 à 9 en 2h05

1/32 contre la Gironde partie gagnée 13 à 4 en 1h40

1/16 contre les Hautes Alpes partie gagnée 13 à 7 en 1h47

1/8 contre le Rhône partie perdue 13 à 10 en 2h le Tarn sera finaliste

Très belle organisation, très beaux jeux, belle ambiance

Beaucaire (30) les 21 et 22 août 2010 triplette junior

Joueurs: Piton Kévin - Alves Jonathan - Arbez Thibaut Moirans (39)

Délégué : Millet Jacques

Organisation, Jeux et Hôtel corrects

Résultats

1ère partie contre la Lique PACA gagnée 13 à 1 en 1h et 5 mènes

2^{ème} partie contre les Vosges gagnée 13 à 8 en 2h

1/32 contre l'Essonne partie perdue 13 à 4

Grosse déception car nous n'entrons pas dans cette partie. Il y avait de la place malgré la bonne prestation du tireur adverse

Mouans-Sartoux (06) les 27-28-29 août 2010 doublette provençal

Joueurs : Bernardino Patrice - Frachebois Patrick de la PFC (25)

Délégué : Devoille Robert

Bonne organisation, terrains très sélectifs et hébergement à 15 km

Résultats

1^{ère} partie contre la Lique de Lorraine gagnée 11 à 0 en 1h et 4 mènes

2^{ème} partie contre la Lique du Limousin partie perdue 11 à 1 en 1h50 et 8 mènes

Barrage contre les Alpes de Haute Provence partie perdue 11 à 4 en 2h10 et 8 mènes

Cette équipe très sympathique est passée à côté aussi bien au point qu'au tir, ce qui ne l'empêche pas de rester très agréable.

Mouans-Sartoux (06) les 27-28-29 août 2010 doublette provençal

Joueurs : **Dequaire Kévin - Cordoba Quentin** du Vesontio (25)

Délégué : Valet Christian Très bonne organisation

<u>Résultats</u>

1ère partie contre la Meurthe et Moselle partie perdue 11 à 4 en 2h30

2^{ème} partie contre la Picardie partie perdue 11 à 8 en 2h

Equipe en dessous et pas dans le coup. L'équipe de Picardie fut très déstabilisante à jouer en mettant à vif les nerfs de nos joueurs.

Cahors (46) les 11 et 12 septembre 2010 triplette féminine

Joueuses: Hess Annick - Py Sylvia - Castencau Cendrine de l'ASPTT Vesoul (70)

Délégué : Devoille Robert

Bonne organisation, terrains très sélectifs et hébergement à 40 km des jeux.

<u>Résultats</u>

1^{ère} partie contre la Haute Corse gagnée 13 à 1 en 55 mn et 7 mènes.

2ème partie contre le Gard gagnée 13 à 7 en 1h10 et 10 mènes.

1/32 contre la Meurthe et Moselle partie gagnée 13 à 06 en 55 mn et 9 mènes.

1/16 contre l'Eure et Loire partie gagnée 13 à 11 en 2h et 13 mènes.

1/8 dans le carré d'honneur contre la Ligue d'Aquitaine partie gagnée 13 à 11 en 2h05 et 14 mènes.

1/4 contre les Bouches du Rhône partie gagnée 13 à 3 en 58 mn et 10 mènes.

½ contre ligue Midi Pyrénées partie perdue 13 à 8 en 1h35mn et 10 mènes.

Si nous avions joué comme les quarts de finale, on pouvait passer. C'est un très bon résultat sportif et cette équipe est sympathique et agréable à accompagner; heureusement car le voyage fut très long.

Notre équipe a passé également avec succès le contrôle anti dopage.

Nice (06) les 26 et 27 juin 2010 triplette senior

Joueurs: Maraux Jean-Marie - Maraux Julien - Jacquin Sébastien de Salins (39)

Délégué : Boudaux Rémi

Très bonne organisation, hébergement moyen et jeux très difficiles

<u>Résultats</u>

1^{ère} partie contre les Alpes Maritimes partie gagnée 13 à 7 en 1h 40.

2^{ème} partie contre la Moselle (Le Dantec) partie perdue 13 à 6 en 1h05.

Barrage contre les Alpes Maritimes partie gagnée 13 à 5 en 1h 10.

1/64 contre l'Alsace partie gagnée 13 à 2 en 1h15.

1/32 contre Meurthe et Moselle partie perdue 13 à 2 en 55 mn.

Notre équipe a remporté sa poule en passant par les barrages, elle réalise un très beau 64^{ème} de finale contre l'Alsace et elle s'incline contre la Meurthe et Moselle qui est allée jusqu' en demi finale.

Un très bon week-end avec une équipe sympathique.

Nice (06) les 26 et 27 juin 2010 triplette senior

Joueurs: Cheveau Gwénaël - Réalini Henri - Sureda Thierry de Valdoie Pétanque (90)

Délégué : Illana François

Organisation : très bien, un complexe de pétanque à envier.

<u>Résultats</u>

1^{ère} partie contre la Lique PACA partie perdue à 4 en 10 mènes.

2^{ème} partie contre la Drome partie perdue à 8 en 10 mènes.

Conclusion : notre équipe était méconnaissable, les tirs étant aux abonnés absents, donc il était impossible d'espérer une lueur de victoire.

Les joueurs furent déçus de leur prestation.

Sedan (08) les 25 et 26 septembre 2010 triplette vétéran

Joueurs: Marini Daniel - Ferrokhi Karim - Ricard Jacques de l'US Sochaux (25)

Délégué: Midey René

Très bonne organisation, hébergement à 500 m des terrains, de vrais jeux de boules même s'ils étaient un peu trop mouillés suite aux pluies diluviennes. Restauration très chère avec des repas à 25 € Résultats

1^{ère} partie contre les Hauts de France partie perdue 13 à 2 en 1h05.

2ème partie contre les Bouches du Rhône partie perdue 13 à 9 en 1h15.

Championnat perdu dans les poules sans aucune réaction. L'équipe a joué en dessous de sa valeur.

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL DES CLUBS 2010

place	club	division en 2011
1 ^{er}	Amicale Boule Jurassienne	Nationale 3
2 ^{ème}	Pétanque Dampierroise	Régionale 1
3 ^{ème}	Pétanque Boroillotte	Régionale 1
4 ^{ème}	Pétanque Luronne	Régionale 1
5 ^{ème}	Valdoie	Régionale 1
6 ^{ème}	US Vesoul	Régionale 1
7 ^{ème}	Giromagny	Régionale 1
8 ^{ème}	Vesontio	Départementale

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

✓ Commission des féminines (Danièle BIANCHETTI)

« La journée des féminines donne la possibilité à des féminines de générations différentes de se rencontrer et de s'affronter avec la même chance de succès parce que transportées par la même passion. C'est cela la beauté de ce jeu.

Cette journée a eu lieu au boulodrome d'Arc les Gray le 7 mars 2010.

45 équipes étaient présentes ; le nombre de participantes est stable par rapport aux années précédentes.

Je remercie toutes les participantes et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée, dont le travail effectué mérite d'être souligné.

Le repas de midi a été pris en commun au boulodrome.

Remise des récompenses : une rose a été offerte à chaque féminine par le club d'Arc les Gray ; un parapluie offert par la Lique a été remis à toutes les participantes. Trois trophées ont récompensé les trois premières.

Le classement est le suivant :

1^{ère} : PY Sylvia - BRESSON Marie-Rose (AS PTT) : 5 parties gagnées, 44 pts 2^{ème} : FRANQUIN Nathalie - CHABOD Mélanie (PFC) 5 parties gagnées, 43 pts

3^{ème} : PERRIN Nadine EVARISTO Sylviane (Pétanque Luronne) ; 4 parties gagnées, 28 pts 4^{ème} : THOMAS Annie - CHAMPENOIS Mireille (US Vesoul) ; 4 parties gagnées, 16 pts

5ème : LAMARTINECHE Carmen - JEANNOT Alexandra (Pét. Arcoise) ; 4 parties gagnées, 13 pts

Je vous donne rendez-vous à tous l'année prochaine dans le Territoire de Belfort, le 6 mars 2011 au boulodrome.

Félicitations à la triplette féminine qui a atteint le stade des demi-finales au Championnat de France triplette féminin

Projet pour l'année 2012 : la commission voudrait organiser un 10h féminin en doublette formée au boulodrome régional de Mont sous Vaudrey (à étudier).

Merci de m'avoir écoutée et bonne année sportive à tous. »

✓ Commission d'arbitrage par Paulo DE BASTOS

« Monsieur le Président de la Lique de Franche-Comté,

Messieurs les Officiels,

Messieurs les Présidents des Comité Départementaux,

Mesdames, Messieurs les Membres de la Lique de Franche-Comté,

Parce que le sérieux du corps arbitral de notre Ligue est une réalité quoi qu'en disent certains qui ignorent tout ce que peut vouloir dire le mot « règlement », les championnats de Ligue se sont bien déroulés. Bien sûr, ici ou là, quelques imperfections, maladresses, interventions tardives de l'arbitre ont été relevées et parfois même très soulignées. Cependant, je reste très satisfait de la prestation de mes collègues. D'ailleurs, quelquefois, si l'organisateur avait un peu plus connaissance du cahier des charges des championnats de notre ligue, certains petits soucis seraient évités. Mais, me direz-vous, s'il n'y avait plus de problèmes, on finirait par s'ennuyer!

Si l'arbitre est un maillon essentiel à la bonne réussite d'une compétition, il n'est pas le seul. Pour ce faire, j'aimerais qu'entre lui et l'organisateur ou le jury, il y ait une vraie coordination avant et pendant la compétition afin que toute décision soit unanime.

Bien sûr, le sérieux du club organisateur contribue énormément à promouvoir une bonne image de notre sport qui parfois nous fait tant défaut. Mais je reste optimiste pour notre ligue : lorsque je vois ou lorsqu'on me rapporte toutes les fantaisies décisionnelles des arbitres nationaux ou internationaux sur les championnats de France, je me demande quel est le sens attribué au terme « formation » par notre commission nationale et je me dis que modestement, nous faisons notre travail.

Pas un arbitre de notre ligue n'accepterait de mesurer la longueur entre deux boules non marquées pour savoir si le tir au jeu provençal est bon. Pas un arbitre de notre ligue n'oserait fumer sur les aires de jeux. Pas un arbitre ne tolèrerait des planches à 30 cm derrière la ligne de perte au jeu provençal. Ce sont là quelques exemples vus ou vécus sur les championnats de France.

Je m'interroge sur notre commission nationale d'arbitrage qui semble enfin prendre la mesure du travail qui l'attend. Elle envisage de créer un pool arbitral composé d'arbitres de grande qualité. Tiens, ils ne le sont pas tous ! Ils seront 40 à l'arrivée le 30 janvier 2011 à Marseille, dont notre arbitre national Jean LOCATELLI, il n'en restera que la moitié. Bonjour l'ambiance à la fin du stage. Dur et amer constat : tous ces arbitres seront à nouveau réévalués et jugés afin de faire jaillir la substantifique moelle. Pour certains, elles risquent d'être sèche ! Que dire sur les évaluateurs qui vont leur faire passer une batterie de tests, ce sont les mêmes qui leur ont accordé le titre suprême. Quel paradoxe ! Bien sûr, je n'ai jamais joué à la roulette russe mais pour une vingtaine d'entre eux, l'échec vaudra une humiliation. Néanmoins le fait que notre commission nationale se penche sur la question est honorable, mais l'action révèle une situation d'urgence avec les risques que cela comporte.

Je souhaite pleine réussite à notre arbitre national qui a officié sur cinq nationaux cette année et la finale du championnat de France des clubs à Chalon.

Autre nouveauté, le stage national et la journée de formation par zones n'existent plus et sont remplacés par une formation itinérante comme celle de la discipline. Elle sera assurée par deux membres de la commission nationale assistés par un arbitre ou référent local. Tous les arbitres seront, en théorie, conviés.

De plus, une nouvelle tenue a été validée : elle se compose d'un pantalon noir, maillot rayé, d'un blouson noir floqué « Arbitre FFPJP » et de chaussures fermées. Les écussons seront soit fixes, cousus, brodés, floqués ou collés. La commission régionale qui a budgétisé cet habillement transmettra prochainement sa commande après sa réunion de début de saison.

De son côté, le règlement connaît quelques petites modifications avec l'apparition de cercles « fer à cheval » article 6 pour le jeu provençal et il est précisé dans l'article 23 ter « si une boule déplace <u>directement ou indirectement</u> le but ou une boule de plus d'1m50... ».

Pour un joueur se présentant sans licence, si le concours ou championnat est géré informatiquement, il pourra jouer si la base de données est mise à jour au moment de l'inscription et qu'il apparaît comme titulaire d'une licence. Dans ce cas, il devra s'acquitter d'une amende de 10€. Pour un joueur dont la licence ne passe pas au lecteur, si la vérification est possible et qu'elle s'avère positive pour le joueur, celui-ci pourra jouer.

A notre échelle, je voudrais revenir sur les efforts de la commission régionale en matière de formation. En 2010, seuls les arbitres de la Haute-Saône, suite au désistement du Territoire de Belfort, ont bénéficié d'une séance de présentation des nouveaux points de règlement et de l'approche psychologique de la fonction d'arbitre. Je félicite le référent de ce Comité, Bernard CARITEY qui avait su mobiliser l'ensemble de son corps arbitral. Je serai d'ailleurs attendu avec Jean LOCATELLI en février 2011 à Vesoul pour la prochaine session. J'encourage les autres comités en ce sens. D'autre part, je remercie Denis LHOMME pour la réalisation de son diaporama permettant une visualisation des principaux points de règlement de jeu provençal.

Enfin, je terminerai par rappeler que les candidatures doivent me parvenir avant le 31 décembre 2010, que l'examen est délocalisé sous contrôle de membres de la commission régionale. A ce jour, deux candidats en Haute-Saône qui passeront leur épreuve le dimanche qui suit le Congrès National, c'est-à-dire le 16 janvier 2011. Cette année, un arbitre du Comité du Jura, Georges LAMEIRAS, a obtenu son écusson d'arbitre de lique.

Je remercie le Comité Directeur de la Ligue pour son soutien financier, l'ensemble des arbitres qui se sont investis sur toutes les compétitions toujours plus nombreuses et je voudrais souligner mon admiration à Jacky TROTIN, arbitre du Comité du Doubs, pour l'énergie et l'enthousiasme qu'il dégage malgré l'adversité.

A vous tous et toutes, je vous souhaite de bonnes fêtes et une excellente année 2011 aussi bien sportive que familiale. »

✓ **Commission Sportive** par Jean-Marie TOURNIER

« Monsieur le Président de la Ligue de Franche-Comté, Mesdames, Messieurs, les membres de la Ligue de Franche-Comté, Mesdames, Messieurs.

La commission s'est réunie à 2 reprises cette année, le 26 Mai et le 13 Septembre, et a abordé les sujets suivants.

1 - Cahier des charges des championnats de ligue.

Le sujet a été évoqué lors des 2 réunions. Paulo de Bastos a actualisé ce cahier des charges en mettant en évidence les modifications apportées. Il a été finalement ratifié lors de la réunion du comité directeur du 29 Septembre.

2 - Charte du délégué.

Paulo, à l'initiative de ce projet, nous a présenté cette charte lors de la 1^{ère} réunion de la commission. Des modifications mineures sont suggérées. Le projet final sera adopté par le comité directeur le 4 Juin.

3 - Calendrier 2011.

Le président de la commission a présenté le 26 mai un 1^{er} projet, reprenant l'idée évoquée l'an dernier de porter à 64 le nombre d'équipes participant à la phase finale du championnat triplette masculin. A l'issue d'une longue discussion, faisant apparaître les avantages et les inconvénients, un vote intervient et le projet est repoussé (2 pour, 7 contre). Jean-Marie TOURNIER présente donc une version plus traditionnelle à la réunion du comité directeur du 4 Juin. D'autres versions vont intervenir : Jean-Marie MARAUX ayant demandé et obtenu de Joseph Cantarelli les dates du CNC 2011, apparaît alors la version 2 ; puis une réunion du bureau directeur propose de nouvelles modifications (championnat triplettes Jeunes en Avril, avancée du championnat triplette mixte en même temps que le championnat de France vétérans, en particulier) d'où la version 3. Plus tard, Jean-Marie MARAUX nous demande de libérer le dernier week-end de Septembre pour favoriser l'organisation d'un concours international patronné par le « Progrès » (version 4). Enfin, la FFPJP ayant demandé de faire jouer les championnats de triplette ligue à la même date sur tout le territoire, on en arrive à la version 5, enfin définitive et ratifiée par le comité directeur le 29 septembre.

4 - CRC.

Lors de la 1^{ère} réunion, Jean-Marie TOURNIER a suggéré de porter de 8 à 12 le nombre d'équipes dans le CRC en 2011, proposition acceptée par le comité directeur le 4 Juin. Le sujet est à nouveau abordé le 13 septembre. Jean-Marie envisage une augmentation du nombre d'équipes en 2 étapes, 12 en 2011 puis 16 en 2012. Les membres de la commission, après un long débat, préfèrent passer directement à 16 en 2011, soit une 1^{ère} division de 8 équipes et une 2^{ème} division de 8 équipes également, proposition adoptée par le comité directeur le 29 septembre.

Je vous propose un historique du CNC. Il a été créé en 2009 avec une division, la 3 eme.

En 2010, nous avons 2 divisions : le CNC2 composé de 2 groupes de 8 et le CNC3 avec 6 groupes (5 de 6 et un de 8), soit 38 équipes dont Salins et L'ASPTT Vesoul.

L'an prochain, nous aurons 3 divisions au niveau national :

En CNC1: 1 groupe de 8 avec les 4 premiers en 2010 dans chacun des 2 groupes de CNC2.

En CNC2: maintien des équipes classées 5,6 et 7 en 2010 dans les 2 groupes, soit 6 équipes,

Montée des 3 premiers dans les 6 groupes de CNC3 en 2010, soit 18 équipes,

En tout 24 équipes et 3 groupes de 8.

En CNC3: descendent 2 équipes (le dernier des 2 groupes de CNC2 en 2010),

Maintien de 2 équipes dans les 5 groupes de 6 et 4 dans le groupe de 8, soit 14 équipes,

Montée de 22 équipes de CRC, 1 par ligue. En tout 38 équipes. Aux dernières nouvelles, le CNC3 devrait comporter 48 équipes, soit 6 groupes de 8.

L'AS PTT Vesoul a terminé 2^{ème} de son groupe et accède à la CNC2. Salins en terminant 5^{ème} de son groupe se maintient en CNC3 et est rejoint par l'ABJ qui monte de CRC. Nous aurons donc 3 clubs au niveau national en 2011.

Venons-en à notre CRC.

Choix des 16 équipes de CRC en 2011 et répartition entre les 2 divisions.

Composition de la CRC1 : les 6 équipes qui se maintiennent en CRC (la 1^{ère}, ABJ monte en CNC3 et la 8^{ème}, Vesontio descend en CDC) plus 2 équipes sur les 4 qui ont terminé 1^{ère} dans les 4 départements et qui ont disputé un barrage, à savoir la P.F.C. et l'ASMB.

Composition de la CRC2 : les 2 équipes classées 1^{ère} et qui ont perdu leur barrage, en l'occurrence ABJ et Gevigney plus les 4 équipes qui ont terminé 2^{ème} dans leur département, enfin les 3^{èmes} des départements 25 et 70 (les 2 autres départements n'ayant pas d'équipe classée 3^{ème} et susceptible de monter en CRC).

Rappelons que le règlement du CNC stipule qu'une seule équipe par club peut participer au CRC.

Dans chaque division, on aura 2 groupes de 4 et la compétition se déroulera comme cette année avec 3 journées et une phase finale pour un classement définitif dans chaque division.

Je vous remercie de votre attention. »

✓ Commission des jeunes par Michel BOURGEON

« Chers amis,

Au risque de déplaire, je ne peux faire qu'un constat amer des différentes actions menées par la commission des jeunes de la ligue puisque, mis à part la tenue des championnats et des sélections, elles ont été inexistantes. La faute à qui direz-vous ? Puisque je suis le président de ladite commission ; mais lorsque je me suis présenté au comité directeur, ça ne se bousculait pas et j'étais loin de penser manquer autant d'appuis. Moi qui voulais innover, je me suis dis : « ce n'est pas gagné, il va falloir déjà inverser l'idée qui domine, à savoir les jeunes ne s'intéressent pas à la pétanque. » et ça je sais comment faire, malheureusement je n'ai encore pas le temps nécessaire pour aller le présenter à chaque dirigeant de club mais cela ne saurait tarder.

En effet si on se réfère à l'année 2004 nous avons pratiquement perdu 50% de nos effectifs jeunes et on ne peut se contenter d'une moyenne de 70 participants par championnat en invoquant la distance ou la météo. Les responsables de club doivent être les premiers à réagir en instaurant une politique jeunes digne d'une association sportive.

Mais revenons aux choses positives : les championnats se sont relativement bien déroulés avec l'apparition de la catégorie benjamin qui doit permettre l'accueil des plus jeunes et les fidéliser. Le triplette qualificatif au France fait référence avec 122 joueurs à Montferrand-le-Château le 2 mai où le Jura s'empare de tous les titres de champions et vice-champions. La situation géographique et les conditions atmosphériques ne favorisent pas la tenue du championnat tête-à-tête à Giromagny le 30 mai (30 joueurs) et du championnat doublette à Valdoie le 26 septembre (50 joueurs), là les titres sont plus partagés : 4 pour le jura, 2 pour le Doubs, 2 pour la Haute Saône à noter l'absence du Territoire de Belfort. Cet état reflète au mieux l'état de notre Ligue quant à l'encadrement de notre jeunesse.

Seuls les résultats au championnat de France qui se sont déroulés à Beaucaire au mois d'août donnent entière satisfaction et répondent à nos attentes puisque les trois équipes championnes de ligue franchissent les poules. Les juniors s'inclinent en 1/32^{ème} de finale alors que les minimes et les cadets atteignent les 1/8^{èmes} de finale où ils cèdent avec les honneurs.

Nous abordons les sélections et j'aimerais qu'elles commencent au stade départemental. Il n'est pas normal de ne pas pouvoir présenter de joueurs au niveau de la Franche-Comté. C'est pour cela que le dimanche 3 octobre au boulodrome de Mont-sous-Vaudrey fraîchement terminé, la sélection jeunes était un peu bancale, 8 jurassiens, 4 haut-saônois et 3 doubistes, là l'encadrement fut à la hauteur avec je vous l'accorde une journée un peu longue. Ont été retenus Antao A. (Lure), Bourgeon D. (Champvans), Reynaud P. (Poligny) et Vérand Q. (Bletterans).

A mon grand désespoir, il n'y a pas eu de détection espoir puisqu'il a été décidé de retenir un seul candidat par département. Malheureusement ou heureusement, seul Mr Tatu Benjamin a répondu présent et je le félicite parce qu'à Strasbourg le 10 octobre, confronté à l'Alsace et la Bourgogne, il termine premier. Le même jour, nos jeunes qui manquent un peu d'expérience sont opposés à des joueurs alsaciens et bourguignons de grande valeur. La meilleure performance est à mettre à l'actif de Mr Antao Aurélien qui finit à la 6^{ème} place sur 12 participants. D'où l'intérêt d'impliquer un maximum de jeunes dès les premiers niveaux de sélection.

Depuis le début de mon compte rendu je pense que le Territoire de Belfort se sent un peu visé mais chacun a ses raisons. Toutefois j'ai participé à la première journée du stage d'initiation et de perfectionnement organisé pour les plus jeunes par le club de Valdoie les 15 et 16 avril. Stage qui mérite toute notre attention, je félicite les organisateurs et j'encourage les clubs à monter de telles actions. Des initiatives sont prises, mais sans grande coordination et communication, j'ai donc souhaité organiser à Mont-sous-Vaudrey le 6 février 2011 un marathon jeune ligue impliquant un adulte responsable par équipe. Ce rassemblement doit en même temps permettre de discuter et d'avancer ensemble. Cette structure est la seule à pouvoir accueillir une manifestation hivernale d'envergure et si vous le désirez ce premier marathon peut représenter un tremplin à l'organisation d'un rassemblement national de jeunes dans les prochaines années. Mais pour monter un tel projet je ne m'engagerai pas sans le soutien de vous tous.

Je remercie toutes les personnes qui s'investissent pour notre jeunesse, merci de votre attention et je vous souhaite une excellente année 2011. »

✓ Commission technique par Patrick GALMICHE

« Je vais aborder quelques points :

Classification des joueurs : Je vous rappelle que l'an dernier le Comité directeur a décidé l'harmonisation des critères de classifications des joueurs élites au niveau des quatre comités départementaux, le critère de la participation aux championnats de France étant mis en avant.

Ainsi sont classées Élites régionaux :

Masculins : champions et vice-champions triplette senior, champions doublette senior, champion tête-à-tête senior et champion doublette mixte.

Féminines : championnes triplette, championnes doublette et championne doublette mixte.

Sont également classés les joueurs et joueuses ayant obtenu plus de 50 points.

Élites régionaux 2010

Nom Prénom	Club	CD	Critère
MARAUX Jean-Marie	Pétanque Salinoise	CD 39	Champion triplette masculin
MARAUX Julien	Pétanque Salinoise	CD 39	Champion triplette masculin
JACQUIN Sébastien	Pétanque Salinoise	CD 39	Champion triplette masculin
CHEVEAU Gwénael	Valdoie Pétanque	CD 90	Vice-champion triplette masculin
REALINI Henri	Valdoie Pétanque	CD 90	Vice-champion triplette masculin
SUREDA Thierry	Valdoie Pétanque	CD 90	Vice-champion triplette masculin
ARDRY Michel	US Vesoul	CD 70	Champion doublette masculin
JEANMOUGIN Philippe	US Vesoul	CD 70	Champion doublette masculin
MAHMOUDI Abdelbrani	Pétanque Arcoise	CD 70	Champion tête à tête senior
PERAIS Sylvie	Vesontio	CD 25	Championne doublette mixte
HENRIET Patrick	Vesontio	CD 25	Champion doublette mixte
HESS Annick	AS PTT Vesoul	CD 70	Championne triplette féminine
PY Sylvia	AS PTT Vesoul	CD 70	Championne triplette féminine
CASTENCAU Cendrine	AS PTT Vesoul	CD 70	Championne triplette féminine
RICHARD Manon	Pétanque Sanclaudienne	CD 39	Championne doublette féminine
FLAGEL Mélanie	Pétanque Sanclaudienne	CD 39	Championne doublette féminine
SEBERT Nicolas	AS PTT Vesoul	CD 70	93 points
PY José	AS PTT Vesoul	CD 70	82 points
MARAUX Jérémy	Pétanque Salinoise	CD 39	75 points
ESPINOSA Franck	AS PTT Vesoul	CD 70	51 points
GARNIER Aurélien	AS PTT Vesoul	CD 70	51 points

Pour mémoire, doivent être classés élites départementaux ceux et celles ayant obtenu 40 points et les vainqueurs des mêmes championnats départementaux.

Examen d'éducateur 2010 :

L'examen d'éducateur a eu lieu le samedi 6 février au boulodrome d'Arc les Gray. 16 candidats se sont inscrits.

Une formation pour les parties pédagogie et arbitrage a eu lieu le matin, pendant que Jean-Marie MARAUX, Michel BOURGEON et Michel CUISENIER préparaient les ateliers.

Après le repas pris sur place, les candidats ont passé l'examen.

Nous avons eu des candidats sérieux qui avaient déjà bien révisé et qui bénéficiaient déjà, pour la plupart, d'une bonne expérience.

- Au niveau des résultats écrits, aucun problème. Par contre, certains ont eu du mal au niveau des ateliers ; mais, la technique de base était maîtrisée. Il faut reconnaître que le terrain d'Arc les Gray est assez difficile. D'ailleurs, l'épreuve technique sera supprimée en 2011 car la réussite était souvent conditionnée par la difficulté des terrains des lieux de l'examen.

Ont été déclarés admis définitivement à l'examen d'éducateur fédéral 1^{er} degré :

CD 25 : FRANQUIN Nathalie - ROGNON Jérôme

CD 39 : BAGNARD Jean-François - BOURGEON Laurence - GEILLON Franck - MILLET Jacques - NICOD Philippe - SAILLARD Vanessa - TRIBUT Maurice

CD 70 : BIOT Thierry - GALMICHE Aline - GOURLOT Corinne - MICHEL Éric - MONNIER Nicolas - MONTAGNON Pierre-Michel - ZUNINO Olivio

Il faut remercier les dirigeants de la Pétanque Arcoise, pour l'accueil, le repas, ainsi que l'aide qu'ils nous ont apportée pour les ateliers.

Maintenant, les Comités Départementaux ont la charge du suivi de ces éducateurs, notamment en veillant à ce qu'ils leur fournissent un rapport d'activités en fin d'année.

L'examen BF1 2011 :

Les conditions pour se présenter à l'examen sont les suivantes :

- Les candidats doivent suivre un stage préparatoire d'une durée de 12 heures (différent du stage d'initiateur),
- Etre initiateur
- S'acquitter du droit d'inscription de 20 euros (frais de documentation, carte, diplôme et écusson),
- Un rapport d'activités devra être transmis 1 mois avant la date de l'examen,
- Être titulaire du PSC1 : en cas d'impossibilité de passer le PSC1 ou un équivalent avant la date de l'examen, le candidat est autorisé à se présenter à l'examen. Toutefois, en cas de réussite, sa carte et son diplôme ne lui seront délivrés qu'après présentation de son attestation de réussite.

Date : généralement, l'examen a lieu le premier week-end de février.

Les épreuves de l'examen :

- une épreuve orale de pédagogie et techniques (45 mn sur 60 points),
- une épreuve écrite sur le règlement de jeu (15 mn sur 20 points),
- une épreuve sur le règlement administratif et sportif (10 mn sur 10 points),
- un entretien sur le rapport d'activités du candidat (10 mn sur 10 points).

<u>Validation</u>: Pour être reçus, les candidats doivent atteindre un total sur les 4 épreuves de 50 points et obtenir 12/20 à l'épreuve sur le règlement de jeu et 24/60 à l'épreuve pédagogique.

Je ne reviendrai pas sur la **sélection régionale des cadets** : Michel BOURGEON vous en a déjà parlé. Je dirai simplement que j'ai apprécié la présence d'un certain nombre de nouveaux éducateurs. Ce qui nous a permis de leur donner des notions d'évaluation des joueurs lors de parties.

Une fausse note: la formation d'initiateur 2010

L'obligation fédérale d'être au minimum initiateur pour coacher des équipes de jeunes aurait dû être un tremplin pour susciter des candidatures à un stage d'initiateur. Enfin, tel a été le cas en Haute-Saône puisque onze personnes ont participé au premier stage. Fort de cette expérience, je vous avais proposé lors de notre réunion de juin d'organiser un stage en parallèle de la sélection régionale. Cela aurait permis aussi aux parents accompagnant des jeunes d'y participer.

L'organisation de ces stages est soumise à des règles précises édictées par la DTN :

- Une demande doit lui être adressée avec date, lieu, nom du formateur, nom des participants.
- Le contenu de la formation est précis.
- Les candidats doivent remplir une fiche de candidature (signée par leur président de club et le président de leur CD) qui doit être transmise à la DTN pour attribution des cartes d'initiateur.

A la date limite des inscriptions, je n'avais qu'une candidature écrite (celle du Président du Club de Champagney, distant de 180 km de Mont sous Vaudrey) et deux candidatures présentées par Michel BOURGEON.

En accord avec le Président de la Ligue, la formation a été annulée. Les initiateurs qui, à partir de cette année, le sont à vie -c'est-à-dire qu'ils n'ont plus de stage à suivre tous les ans-, ont des responsabilités importantes vis-à-vis des familles, des jeunes et des clubs. Ils auront à organiser les déplacements, faire des équipes, respecter les règles de coaching. A mon sens, le respect des procédures d'inscriptions est une des premières étapes indispensable de leur formation.

Désolé de conclure sur ce point négatif, d'autant plus que je reste convaincu que c'est grâce aux initiateurs et éducateurs que nous pourrons pérenniser toute politique en faveur des jeunes au sein de notre Ligue comme de nos Comités.

Je vous remercie de votre aimable attention. »

✓ <u>Commission de discipline</u> par Claude CHOFFAT

« La commission ne s'est réunie qu'une seule fois pour étudier l'appel d'un joueur du Doubs. En conclusion, nous ne pouvons que nous réjouir et pourvu que cela continue !»

✓ Commission des Finances par René MIDEY

« La commission des Finances s'est réunie le mercredi 24 novembre 2010 à 18h à Besançon. Étaient présents Mme Chantal FRACHEBOIS, Messieurs Lucien CERUTTI, Robert DEVOILLE, Patrick GALMICHE, Joseph et François ILLANA, Vincent JULLEROT, Jean-Marie MARAUX René MIDEY et Jean-Marie TOURNIER. Absent excusé : Mr Jean-Louis DEQUAIRE.

Monsieur le Trésorier présente en détail l'exercice 2010, en donnant un maximum d'explications concernant les recettes et les dépenses. Le bilan laisse apparaître un solde positif de 388.25 euros avec la subvention du Conseil Régional de 2000 euros qui reste à venir.

<u>Indemnités aux championnats de France</u> : Dans l'indemnité d'hébergement, sera compris un seul petit déjeuner par joueur et par délégué.

<u>Étude du budget prévisionnel 2011</u>: Le budget prévisionnel 2011 est équilibré, en tenant compte de l'augmentation du prix de la licence 2011 voté à la dernière réunion du comité directeur (0.40 euros) Il y a 8 clubs supplémentaires en championnat régional, 2 clubs en national 3 et un club en national 2. Attribution d'un forfait de 100 euros par club en CRC (16 clubs), 500 euros par club en CNC3 (2 clubs) et 750 euros en CNC2. La séance est levée à 20h30. »

DATES ET LIEUX DES CHAMPIONNATS 2011

Les Championnats de France

Championnat	Date	Lieu
Doublette féminin	11 et 12 Juin	Brive (19)
Tête-à-tête	11 et 12 Juin	Brive (19)
Triplette jeu provençal	17, 18 et 19 Juin	Gruissan (11)
Triplette masculin	25 et 26 Juin	Soustons (40)
Doublette mixte	09 et 10 Juillet	Strasbourg (67)
Doublette masculin	16 et 17 Juillet	Rennes (35)
Triplette jeunes	27 et 28 Août	Beaucaire (30)
Doublette jeu provençal	26, 27 et 28 Août	Montauban (82)
Triplette féminine	10 et 11 Septembre	Fos sur Mer (13)
Triplette vétéran	17 et 18 Septembre	Canéjan (33)

Les Pré qualificatifs de Ligue

Championnat	Date
Pré qualificatif triplette	16 avril
Pré qualificatif doublette mixte	23 avril
Pré qualificatif doublette masc. et féminine	08 octobre
Pré qualificatif tête-à-tête	15 octobre

Les Qualificatifs et Championnats de Ligue

Championnat	Date	Lieu
Triplette jeunes	27 mars	Boulodrome de Belfort (90)
Triplette masculin, féminin	17 avril	Beaucourt (90)
Doublette mixte	08 mai	Moirans en Montagne (39)
Triplette vétéran	26 mai	ASMB (90)
Doublette jeu provençal, tête à tête jeune et fém.	28 et 29 mai	Villers le Lac (25)
Triplette jeu provençal	10 et 11 septembre	CD 70 à Lure (70)
Triplette mixte	17 et 18 septembre	Lons le Saunier (39)
Doublette, doublette féminin et doub. jeune	09 octobre	Hérimoncourt (25)
Tête-à-tête	16 octobre	Pétanque Portusienne (70)

Le Championnat régional des clubs

			CRC1	CRC2
1 ^{ère} journée	2 avril	14h15	Besançon (25)	
2 ^{ème} journée	7 mai	14h15	Beaucourt (90)	
3 ^{ème} journée	2 juin	14h15	Luronne	PCVR Champagney
Phase finale	2 octobre	9h30	Mont sous Vaudrey (39)	

Les Nationaux dans notre Ligue :

9 et 10 juillet	10h	Salins les Bains (39)	Doublette mixte
6 et 7 août	10h	Vesoul (70)	Triplette

Les Régionaux dans notre Ligue :

samedi 25 juin	14h	Poligny (39)	Doublette
samedi 2 juillet	9h	Lons le Saunier (39)	Doublette
dimanche 10 juillet	8h30	Salins les Bains (25)	Doublette mixte

Autres dates

Congrès National FFPJP	7 et 8 janvier 2011	Narbonne (11)
Examen d'arbitre de Ligue	dimanche 16 janvier 2011	Selon candidats
Examen d'éducateur BF1	samedi 6 février 2009	?
Journée des Féminines Ligue	dimanche 6 mars 2010	Belfort au boulodrome
Journée des dirigeants	à fixer	CD 39

TIRAGE DES DIFFÉRENTS GROUPES DU CRC par Jean-Marie TOURNIER

	CRC1A		CRC1B		CRC2A CRC2B		CRC2B
1.	Valdoie	1.	Giromagny	1.	Beaucourt	1.	PCVR
2.	US Vesoul	2.	ASMB	2.	ABJ	2.	Melisey
3.	Dampierre	3.	Luronne	3.	JPP	3.	Montferrand
4.	PFC	4.	Boroillotte	4.	Gevigney	4.	Poligny

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011 par François ILLANA

François ILLANA, Trésorier Général, présente le budget des indemnités aux Championnats de France 2011 (annexe 6) et le budget prévisionnel 2011 (annexe 7) qui ont été élaborés en tenant compte des propositions de

la commission des finances.

Jean-Marie TOURNIER fait part d'une erreur concernant le déplacement à Brive : les indemnités de transport s'élèvent à 286.5 euros (et non 301.50).

Le budget prévisionnel 2011 est adopté à l'unanimité.

DÉSIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Le mandat de Marcel BOUILLON et Alain SANDOZ arrive à son terme.

Pour les remplacer, sont nommées Vérificateurs aux Comptes pour une durée de deux ans : Éliane SANDOZ et Marie-Jeanne LHOMME.

MODIFICATIONS DU CAHIER DES CHARGES DES CHAMPIONNATS DE LIGUE

Paulo DE BASTOS présente les modifications du cahier des charges des championnats de Ligue (annexe 8). Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CONGRES NATIONAL

Le Président propose que René MIDEY et Jean-Marie TOURNIER soient les délégués de la Ligue au Congrès National de la F.F.P.J.P. qui aura lieu à Narbonne les 07 et 08 janvier 2011. En cas de besoin, Jean LOCATELLI remplacera Jean-Marie TOURNIER.

Aucune objection n'est formulée.

INTERVENTIONS DES PERSONNALITÉS

- Monsieur Didier VUILLERMOZ, Vice-président du Conseil Régional de Franche-Comté
- « Monsieur le Président de la Ligue, Messieurs les Président des Comités Départementaux, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je voudrais vous remercier d'avoir invité le Conseil Régional de Franche-Comté à participer à votre assemblée générale. Sa Présidente, retenue par des obligations antérieures, m'a demandé de la représenter aujourd'hui, ce que je fais avec plaisir.

J'ai suivi avec attention les travaux de votre assemblée générale qui s'est déroulée dans la sérénité et l'efficacité. Je vais profiter de l'occasion qui m'est donnée pour présenter rapidement en quelques points les interventions particulières de la Région en matière sportive.

Je rappelle que le sport est une compétence partagée et non pas unique des collectivités, ce qui peut être dans certains cas un avantage, mais qui peut être également un inconvénient dans la mesure où, en période financière contrainte, il peut y avoir désengagement. Le même problème se produit au niveau du tourisme et de la culture. Pour le moment, le budget sport de la Région est resté identique.

Le point central de la politique sportive de la Région : nous n'aidons pas les clubs directement. Je vais tout de suite vous donner une information : on nous reproche très souvent d'aider le club de Sochaux, qui est un club professionnel. Mais, ce n'est pas une aide sportive, mais une aide au titre de la communication. Par exemple, Sochaux doit organiser le championnat des équipes de jeunes des lycées, distribuer des places pour tous les matches, distribuer aux clubs de foot de la région 2000 places qui permettent d'envoyer des jeunes et des responsables de clubs. Très souvent, la désinformation joue.

Les contrats régionaux de développement des pratiques sportives : 57 ont été signés. Ils ont pour but de favoriser la multiplication des pratiques sportives qu'elles soient de haut niveau ou amateurs. C'est-à-dire que l'on ne signe pas simplement des contrats avec des clubs de rugby, foot, tennis, judo... mais également avec des clubs de sport amateur et des sports loisirs de type gymnastique volontaire, cyclotourisme et vous. Il est très important que les pratiques sportives se démultiplient dans une société où on a à la fois besoin d'exercices, de loisirs, et je dirais d'activités de bien-être (en particulier pour le sport santé). La pétanque bénéficie d'un contrat de développement des pratiques sportives à hauteur de 2800 euros. Nous répondons aux demandes des Ligues et des Comités.

Parallèlement, il faut savoir que, dans le contrat de pratique sportive, on peut mettre par exemple des projets de

formation d'arbitre, la formation des dirigeants, la formation des initiateurs. La pratique demande un encadrement et c'est certainement un des problèmes que l'on peut avoir actuellement dans de nombreux clubs. Les nouvelles générations ne sont pas toujours là pour relayer les anciens : c'est ce que l'on me dit très souvent dans les clubs.

C'est également des actions spécifiques en direction de la pratique féminine, de la pratique du sport adapté. La Région de Franche-Comté étant à l'heure actuelle l'une des régions qui fait le plus d'efforts pour le développement du sport adapté et du sport handicap; non pas parce que nous avons quelques champions; mais, parce que nous estimons qu'aujourd'hui le sport fait partie de l'insertion de ces personnes qui ont des difficultés à vivre normalement: cela peut être l'équitation, l'aviron, le basket, le tir à l'arc, l'escrime... Actuellement, nous travaillons sur le cyclisme avec l'achat d'un tandem, parce que les équipements spécifiques sont souvent très couteux et les associations n'ont pas toujours les moyens de les acheter.

Parallèlement, nous travaillons avec le CROS à des manifestations de lutte contre le dopage pour le développement du sport santé et du sport adapté.

L'aide aux équipements : Les équipements sont nécessaires pour de très nombreuses pratiques. Ainsi, 0nous avons de très nombreuses demandes. Nous sommes donc prudents ; nous demandons deux choses :

- Un porteur de projet : une collectivité qui veut réaliser un équipement.
- On s'assure que cet équipement sera animé et géré par un club pour éviter que des équipements soient vides.

Je vais vous donner un exemple que vous allez comprendre tout de suite : il y a une quinzaine ou vingtaine d'années, une grande propagande et des aides importantes ont été accordées à des clubs de tennis pour créer des courts. Ce qui a été très bien. Dans la commune où j'habitais, quatre courts de tennis ont été créés. Je peux vous dire qu'ils n'ont pas été utilisés longtemps. Pendant deux ans, il y a eu un engouement et depuis le nombre de licenciés a diminué; ce qui n'est pas le plus grave car des joueurs ont repris. Maintenant, le club a, de nouveau, 220 pratiquants. Tout simplement, deux courts seulement sont utilisés. J'avais proposé de transformer les deux autres en autre chose. Je voyage beaucoup et je peux vous dire que le nombre de courts de tennis où on voit pousser de la mousse à hauteur de 2 ou 3 cm est impressionnant.

Si nous sommes un peu prudents au niveau des équipements sportifs, c'est parce que nous souhaitons que ceux-ci correspondent à un besoin avéré sur le territoire : nous regardons la territorialisation des équipements pour éviter qu'ils soient très concentrés dans un secteur et qu'il y ait une forme de concurrence entre les équipements et entre les clubs.

Les aides aux manifestations sportives : Il faut que vous sachiez que, jusqu'à présent, les manifestations sont examinées par une commission d'une vingtaine de membres composée de quatre élus, de représentants du CROS, de la Jeunesse et des Sports, des Comités Régionaux des Ligues et également de sportifs de haut niveau.: Cette commission donne un classement c'est-à-dire qu'un certain nombre de points particuliers sont examinés et qui donnent droit de un à quatre points :

- Le nombre de pratiquants
- Le niveau de la compétition
- Le nombre espéré de spectateurs
- Les investissements

Cela donne un classement de 1 à 36 points. Sont retenues toutes les manifestations qui ont plus de 18 points. Nous allons modifier les aides apportées aux manifestations sportives en privilégiant en quelque sorte trois types de manifestations :

<u>Les manifestations incontournables</u> parce qu'elles jouent un rôle essentiel dans la notoriété de la Région de Franche-Comté, médiatisées, télévisées : c'est la Coupe du Combiné Nordique, la Transjurassienne....

Les manifestations exceptionnelles organisées par les Comités et les Ligues, essentiellement championnats de Monde, championnats de France, certains championnats interrégionaux qui concourent à la notoriété de la pratique sportive et, en même temps, à la notoriété de la Région. Pour cela, il est important que les comités et ligues, quand ils ont connaissance de l'organisation d'un championnat, nous alertent tout de suite parce que nous avons des pratiques disons de comptabilité qui font que nous devons les inscrire au budget primitif.

Je vais vous donner un exemple, nous aurons les championnats du Monde de VTT à Ornans en 2012. Cela fait déjà six mois que nous travaillons à l'organisation. Ce sont des budgets importants et de nombreux partenaires sont impliqués.

Les manifestations qui permettent de développer et d'animer le territoire. Nous les négocions au coup par coup.

Je signale que les pratiques sportives ont bénéficié depuis trois ans de **très nombreux emplois tremplin**. Cela représente une participation financière importante : c'est plus de 200 jeunes qui ont été employés dans les comités, ligues et clubs. Cela représente une aide de plus de 8 millions d'euros. L'aspect social est important Le problème pour les clubs est d'assurer la pérennisation de ces emplois. Nous y travaillons et nous pensons que ces emplois peuvent être classés, dans certains cas, comme emploi d'utilité sociale, en particulier pour les clubs qui travaillent en direction des jeunes.

Je voudrais également **remercier tous les bénévoles** qui prennent des responsabilités et des initiatives dans leur club, qui assurent l'animation et l'organisation de très nombreux concours pour l'animation festive tous nos villages et durant toute l'année. La Pétanque est par excellence une pratique festive, même si elle est aussi une pratique sportive. Je donne un exemple en secteur touristique dans les campings et les villages de vacances, il y a chaque semaine au moins un concours de pétanque : c'est l'occasion de rassembler autour de cette pratique des gens qui sont d'horizon très divers et de régions ou de pays différents.

Sport de loisir pratiqué par tous, la pétanque est également pratiquée par un certain nombre de sportifs de haut niveau et je voudrais féliciter la Ligue de Franche-Comté d'avoir un certain nombre de champions qui représentent au niveau national avec honneur et bonheur notre Région.

Maintenant, je vais faire une petite digression concernant les équipements réalisés ou espérés. Comme je l'ai dit tout à l'heure les demandes en matière d'équipement sont très nombreuses.

Le boulodrome de Bans : la région a apporté une subvention pour la construction de cet équipement à hauteur de 293 000 euros pour un projet global de 1 465 365 euros, soit 20% du coût. Pour cela, nous avons dérogé à notre programmation habituelle pour dépasser la participation normale qui aurait été de 100 000 euros. Si j'en parle, c'est parce que cela a donné lieu à un certain nombre de polémiques et d'articles dans les journaux qui sont un peu pénibles. Je vais vous lire la délibération qui nous a permis d'accorder cette subvention :

« En lien avec la Fédération Française de Pétanque, la Communauté de communes du Val d'Amour conduit l'ambition de doter la Franche-Comté d'un vaste boulodrome. L'observation géographique de l'implantation de ce type d'équipement fait apparaitre un vide dans ce secteur de la Région. Par ailleurs, avec 38 pistes de jeux, ce boulodrome sera unique sur le Grand Est. Il sera le site privilégié pour l'organisation de stages nationaux et de manifestations internationales. L'utilisation quotidienne d'un boulodrome est très importante pour un public n'ayant plus d'activité professionnelle. Son rôle social est manifeste.

La Communauté de communes souhaite un usage diversifié ouvert à tous les publics, scolaire notamment et à d'autres disciplines. La gestion du bâtiment sera confiée au Comité Départemental de Pétanque. En égard à la dimension nationale de l'équipement, son unicité sur tout le Grand Est et sa capacité d'accueil de manifestations internationales officielles, il est proposé d'apporter une subvention à hauteur de 20% du montant du projet estimé. »

Sans aucune polémique, je voulais vous informer car j'ai appris que récemment dans certaines réunions, la Région de Franche-Comté avait été mise en cause : ce qui m'insupporte beaucoup. D'autant plus, que j'ai un regret, mais vous n'en êtes pour rien, la Région n'a pas été invitée à l'inauguration de ce boulodrome. Nous avons pris acte. Nous avons également posé la question, mais je pense que l'on nous a menti, mais cela n'est pas de votre fait. Cela ne remet pas en cause nos relations sportives et hors sport. Simplement, je vous le signale. Je souhaite également que cet équipement vous permette d'organiser de nombreuses compétitions et que cet équipement devienne un véritable pôle sportif d'animation locale.

Parlons maintenant de l'équipement espéré : **le boulodrome de Montbéliard**. Pour se faire, j'ai rencontré Monsieur le Maire de Montbéliard. Nous avons parlé équipement et argent. Il est clair que, vu le bassin de population qui est desservi c'est un équipement qui aura un rôle important d'animation locale. Sa réalisation est prévue prochainement. Nous avons prévu de l'accompagner par une subvention selon les modalités habituelles, c'est-à-dire aux alentours de 100 000 euros, j'espère. Nous attendons que le projet soit finalisé.

J'ai terminé mon propos. Je vous remercie de votre accueil. Je vous souhaite de bien terminer votre journée dans la convivialité ; je vous présente à tous, ainsi qu'à vos familles et à vos clubs mes meilleurs vœux et de joyeuses fêtes de fin d'année. Merci de m'avoir écouté. »

Jean-Marie MARAUX, Président de la Ligue de Franche-Comté, remercie Monsieur le Vice-président du Conseil Régional pour son intervention et déclare être désolé pour le problème de l'invitation manquée à l'inauguration du boulodrome régional. Il rajoute que la Ligue n'y est pour rien, puisque les invitations avaient

été lancées par la Communauté de communes du Val d'Amour. Un représentant du Conseil régional était présent, mais prévenu au dernier moment. Au nom du CD 39 et de la Ligue, il remercie le Conseil Régional de son apport financier sans lequel le projet n'aurait pu aboutir.

Monsieur Richard TRUCHI, CROS de Franche-Comté

« Je crois que pas mal de choses ont été abordées, notamment les interventions du CROS. Tout a été dit. Simplement, je vous remercie d'être présent et je vous félicite pour la sérénité des débats. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à vous tous, vos clubs et vos adhérents. »

LIEU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011

Elle aura lieu dans le Comité du Jura le deuxième dimanche de décembre.

En guise de conclusion, Jean-Marie MARAUX remet à Sylvia PY trois bons d'achat pour elle et ses partenaires, afin de les récompenser pour leur excellent parcours au Championnat de France triplette féminin.

La séance est levée à 11h30.

Le Président,

Jean-Marie MARAUX

Le Secrétaire Général,

Patrick GALMICHE

ANNEXES

Annexe 1 : Bilan financier 2010

Annexe 2 : Rapport des Vérificateurs aux comptes

Annexe 3 : Évolution de la participation aux Championnats depuis 1997

Annexe 4 : Indemnités des championnats de France 2011

Annexe 5 : Budget prévisionnel 2011

Annexe 6 : Cahier des charges des Championnats de Ligue 2011

Annexe 7 : Article de l'Est Républicain

0.00€

Ligue de Franche-Comté F.F.P.J.P Comptes d'exploitation & Bilan de l'Exercice 2010

Investissements

Recettes	
Subventions	13 124.25 €
FFPJP (indemnités Championnats de France	3 149.25 €
Conseil Général	2 000.00 €
CNDS 2010	7 000.00 €
REGION	975.00 €
Licences + participation coupe des clubs	9 099.20 €
CD 25	3 260.00 €
CD39	2 829.60 €
CD70	2 288.80 €
CD90	720.80 €
0530	720.00 €
Inscription Championnats	12 870.50 €
Triplettes Jeu Provençal	492.00 €
Doublettes Jeu Provençal	540.00 €
Triplettes féminins & masculins	3 276.00 €
Doublettes féminins & masculins	2 041.00 €
Tête à Tête féminins & masculins	1 784.00 €
Triplettes mixtes	909.50 €
Triplettes Vétérans	1 152.00 €
Doublettes Mixtes	2 676.00 €
Manifestations	0.00€
manifestations .	0.00 C
Divers	765.84 €
Intérêts 2010	615.84 €
Amendes Disciplinaires	150.00 €
7 till olides Bleespillianes	100.00 C
Transfert de Compte / Compte	0.00 €
Transfert de Compte / Compte	0.00 €
Transfert de Compte / Compte	0.00 €
Transfert de Compte / Compte	0.00 €

Frais de Fonctionnement	1 736.24 €
Frais secrétariat	438.15 €
Frais postaux	163.21 €
Frais déplacement membres	890.00€
Frais bancaires	57.70 €
Photocopieur, relieuse	187.18 €
AG, Réceptions, Relations publiques	1 463.90 €
Assemblée Générale GRAY	1 085.00 €
Décès	
Congrès national	378.90 €
Championnats de France	22 142.60 €
Triplettes Jeu Provençal	2 208.00 €
Doublettes Jeu Provençal	3 076.00 €
Triplettes masculins	3 871.40 €
Triplettes Féminins	1 786.00 €
Doublettes masculins	1 120.00 €
Doublettes Féminines + t à t masculin	2 323.00 €
Entreprises	1 200.00 €
Triplettes Jeunes	3 694.50 €
Triplettes Vétérans	1 609.00 €
Doublettes mixtes	1 254.70 €
Détection	1 017.82 €
Zone , Nationale	664.82 €
Régionale	353.00 €
Récompenses	2 429.10 €
Diplômes	779.23 €
Coupes et trophées	1 649.87 €
Commissions	1 313.33 €
Finances	238.85 €
Disciplines	51.47 €
Arbitrage	198.20 €
Féminine	701.81 €
Formation	123.00 €
Jeunes	0.00 €
Divers	5 368.55 €
Aides nationaux + divers	735.80 €
Coupe des clubs + trip mixte + Tat	3 000.00 €
Arbitrage prè qualificatif	1 052.50 €
	377.90 €
Frais de réunions	311.80 €
Frais de réunions Cotisation Cros	202.35 €

Dépenses

solde 2009	59 096.87 €
crédit 2010	35 859.79 €
déplacements dirigeants	-1 938.00 €
dons dirigeants	1 938.00 €
transfert ccp /cpt chèques	843.11 €
arrêt compte ccp	-843.11 €
débit 2010	-35 471.54 €

avoir au 30/11/2010

Avoir au 01/12/2	2009	
Compte CMDP		19 097.38 €
Livret Bleu		10 522.17 €
Compte Tonic +		27 625.00 €
Compte Chèques Postal		843.11 €
Caisse (avoir)		1 009.21 €
	TOTAL	59 096.87 €

Avoir au 30/11/2010				
Compte CMDP 226675345	20 594.28 €			
Livret Bleu 226675360	10 723.58 €			
Compte Tonic + 226675363	25 375.05 €			
Compte Tonic + 226675364	2 664.38 €			
total en caisse	59 357.29 €			
subvention à encaisser	2 000.00 €			
facture à débiter	1 872.17 €			
total rée	59 485.12 €			

Solde Créditeur de

59 485.12 €

388.25€

AU BOULODROME A S M BELFORT LE 30/11/2010

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs

Nous soussignés vérificateurs aux comptes messieurs Marcel BOUILLON et Alain SANDOZ avoir procédé à la vérification des comptes de la ligue de pétanque de Franche Comté.

Monsieur François ILLANA, trésorier général nous a présenté le cahier des comptes, les relevés bancaires, ainsi que toute les pièces justificatives des recettes et dépenses en sa possession de l'exercice 2010.

Tous les sondages auxquels nous nous sommes livrés ont permis de constater la parfaite exactitude des opérations inscrites sur le cahier des comptes de la ligue de Franche Comté.

Le solde figurant du bilan correspond bien à ceux des derniers extraits bancaires de l'année 2010 compte tenu des chèques non encaissés à la date du contrôle.

En conséquence, nous avons approuvés ce bilan et félicitons le trésorier général pour son excellent travail.

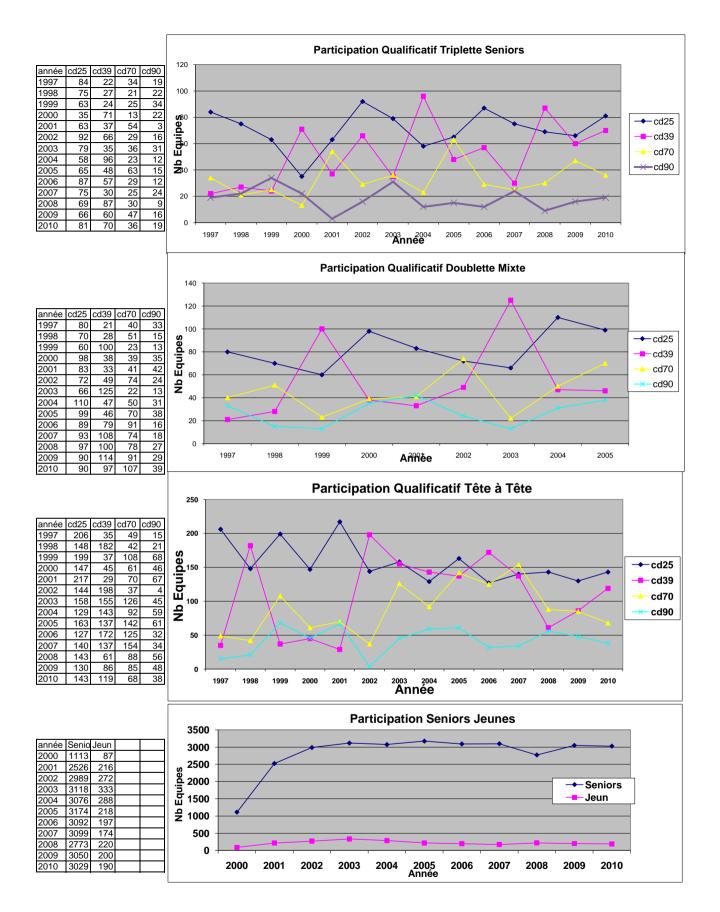
Nous engageons donc l'assemblée générale à donner son quitus au trésorier, sur les comptes soumis à votre approbation

Fait à Belfort le 30 Novembre 2010

Les vérificateurs aux comptes:

Marcel BOUILLON

Alain SANDOZ



1 786.00 €

624 km

LIGUE de FRANCHE-COMTE

Indemnités trajets, repas, tenues, photos pour participation au Championnat de France 2011 Délégués & Joueurs

Transport Nuits Repas Tenue Photo

	Delegues &	Joueurs	
674.00 €	337.00 €	17 - 18 & 19 juin	Triplette
400.00€	•	Dotation/2 jours	Jeu Provençal
432.00 €			GRUISSAN (11)
270.00 €		2 voitures	
10.00 €			

Transport	301.50 €	11& 12 juin	Doublette	
Nuits	300.00 €		Féminine	
Repas	324.00 €		BRIVE	
Tenue	180.00 €		19	
Photo	10.00 €			
	1 115.50 €		523 km	1 115.50 €

1 786.00 €

Transport	301.50 €	11& 12 juin	Tête à Tête		
Nuits	200.00 €		•		
Repas	216.00 €		BRIVE		
Tenue	90.00 €		19		
Photo	10.00 €				
	817.50 €		523 km	817.50 €	

Transport	932.00 €	466.00 €	25 & 26 juin	Triple	ettes
Nuits	400.00 €			Masculine	
Repas	432.00 €		2 Équipes	SOUSTONS	
Tenue	270.00 €		4 voitures	40	
Photo	10.00 €				
	<i>par Équipe</i> 2 044.00 €		2 044.00 €	883 km	4 088.00 €

Transport	149.50 €	9 & 10 juillet	Double	ette
Nuits	300.00 €		Mixt	e
Repas	270.00 €		STRASB	OURG
Tenue	180.00 €		67	
Photo	10.00 €			
	909.50 €		249 km	909.50 €

Transport	387.00 €	16 & 17 juillet	Doul	olette
Nuits	300.00 €		Maso	culine
Repas	324.00 €		REN	INES
Tenue	180.00 €		3	15
Photo	10.00 €			
	1 201.00 €		724 km	1 201.00 €

Transport	261.00 €		Triplette Juniors
Nuits	300.00 €	Dotation/ Equipe	Triplette Cadets - Minimes
Repas	360.00 €		
Tenue	270.00 €		?
Photos	40.00 €		
	<i>par Équipe</i> 1 231.00 €	3	km 3 693.00 €

Transport	367.50 €	26 - 27 & 28 août	Doublettes	
Nuits	300.00 €	Dotation/2jours	Jeu Provençal	
Repas	324.00 €	2 Équipes	MONTAUBAN	
Tenue	180.00 €		8	2
Photo	10.00 €			
	<i>par Équipe</i> 1 181.50 €	2	685 km	2 363.00 €

Transport	596.00 € 2	298.00 €	10 & 11 septembre	Triple	ette
Nuits	400.00 €			Fémi	nine
Repas	432.00 €		2 voitures	FOS SU	IR MER
Tenue	270.00 €			13	3
Photo	10.00 €				
	1 708.00 €			547 km	1 708.00 €

Transport	794.00 €	397.00 €	17 & 18 septembre		Triple	ette
Nuits	400.00 €	•		_	Vété	rans
Repas	432.00 €		2 voitures		CANE	EJAN
Tenue	270.00 €				3:	3
Photo	10.00 €					
	1 906.00 €			744	km	1 906.00 €
			_			- €

Total des Indemnités 19 587.50 €

LIGUE DE FRANCHE-COMTE

Prévisions Exercice 2011

Subventions CNDS	11 200.00 € 7 000.00 €
CNDS	7 000.00 €
Conseil général	2 000.00 €
FFPJP (Indemnités Championnats de France)	2 200.00 €
Ressources propres	25 200.00 €
Licences	11 600.00 €
Inscriptions championnats	13 000.00 €
Intérêts Bancaires	600.00€
Manifestations	0.00 €
Divers	2 600.00 €
DIVELS	2 600.00 €
Déductions fiscales(déplacements)	1 800.00 €
Deductions inscales (deplacements)	1 000.00 €
Participation CD au CRC	800.00€
Tanopanon ob ad one	000.00 C
Total recettes	39 000.00 €

Dépenses				
Investissements	0.00 €			
Ordinateurs, Imprimantes				
Frais de Fonctionnement	3 700.00 €			
Secrétariat	600.00€			
Frais postaux	240.00 €			
Frais déplacement déductible	1 800.00 €			
Frais déplacement	800.00€			
Frais bancaires	60.00€			
Photocopieur, Relieuse	200.00€			
AG, Réceptions, Relations publiques	2 200.00 €			
Assemblée Générale	1 000.00 €			
Frais de réunions	400.00€			
Congrès	800.00€			
FFPJP	100.00 €			
Protection juridique	100.00€			
Championnats de France - CNC - CRC	25 650.00 €			
Forfaits équipes participant aux Chpts de France	21 000.00 €			
CNC - CRC	3 350.00 €			
Dotation Championnats non qualificatif France	800.00€			
Aide en nature aux nationaux (Vesoul, Salins)	500.00€			
Cotisations - Affiliations	250.00 €			
CROS	250.00 €			
Récompenses	2 250.00 €			
Coupes et Trophées Championnats	1 500.00 €			
Diplômes Dirigeants	750.00 €			
Commissions	4 850.00 €			
Arbitrage	1 700.00 €			
Discipline	100.00€			
Féminines	800.00€			
Technique (Détection, Formation)	1 200.00 €			
Sportive	50.00 €			
Jeunes	500.00 €			
Finances	200.00 €			
Journée des dirigeants	300.00 €			
Total dépenses	39 000.00 €			



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Ligue de Franche-Comté

Cahier des Charges des Championnats de Ligue

Article 1 - La Ligue de Franche-Comté organise des Championnats de Ligue qualificatifs pour les Championnats de France dans les catégories suivantes :

Triplette Masculin, Triplette Féminin, Triplette Junior, Triplette Cadet, Triplette Minime, Triplette Vétéran et Triplette Jeu Provençal,

Doublette Masculin, Doublette Féminin, Doublette Mixte et Doublette Jeu Provençal, Tête à tête Masculin.

La Ligue de Franche Comté organise également des championnats non qualificatifs pour les catégories suivantes :

Triplette Mixte, <u>Triplette Benjamin</u>, Doublette Junior, Doublette Cadet, Doublette Minime et <u>Doublette</u> benjamin.

Tête à tête féminin, Tête à tête Junior, Tête à tête Cadet, Tête à tête Minime et Tête à tête benjamin.

<u>Article 2</u> - Les équipes championnes des championnats qualificatifs dans chaque catégorie et l'équipe vice championne en triplette et doublette Jeu Provençal représentent la Ligue de Franche-Comté aux Championnats de France de leur catégorie. Lorsqu'un Championnat de France est organisé sur le territoire de la Ligue, la décision de demander une équipe supplémentaire est prise lors de la réunion du Comité Directeur de la Ligue à sa séance d'automne.

Pour tous les championnats de France, un bon pour une tenue unique sera fourni par la Ligue de Franche-Comté et remis à chaque Champion de Ligue. (suppression de l'indemnité d'habillement)

Chaque joueur ou équipe participant à un Championnat de France devra porter exclusivement cette tenue sous peine de sanctions.

<u>Article 3</u> - Les Championnats de Ligue sont alternativement organisés dans chacun des Comités Départementaux affiliés à la Ligue de Franche-Comté. Si un Comité Départemental ne peut assurer l'organisation d'un Championnat de Ligue son tour passe purement et simplement.

La responsabilité de leur organisation incombe au Président du Comité Départemental concerné et aux membres de la Ligue appartenant à ce Comité Départemental. A cet effet, le Comité Départemental peut désigner un club chargé de l'organisation matérielle. Si pour une raison quelconque, aucun club ne venait à se manifester, le Comité Départemental doit lui-même prendre en charge cette organisation à son nom et dans un lieu de son choix.

Le bureau des Championnats de Ligue est tenu par le délégué de la Ligue, désigné par le Comité Directeur. Le délégué est responsable de la table de contrôle et peut être assisté par toute personne compétente à l'initiative du Comité Départemental organisateur.

<u>Article 4</u> - Dans la mesure du possible, les Championnats de Ligue se déroulent avant les Championnats Départementaux.

<u>Article 5</u> - Les inscriptions doivent parvenir au Secrétaire Adjoint de la Ligue (informations données sur les formulaires qui parviennent à tous les clubs) au plus tard le mercredi 17h00 pour les Championnats se déroulant un samedi ou un dimanche, 3 jours avant à 24h00 pour les Championnats se déroulant un jour de la semaine.

Tous les participants aux Championnats de Ligue doivent présenter un certificat médical en cours de validité.

<u>Les inscriptions ne seront plus accompagnées du montant des frais de participation : deux factures</u> seront envoyées à chaque club :

- Facture à régler pour le 15 juin : championnats de mars à juin.
- Facture à régler pour le 15 octobre : championnats d'automne.
- <u>Article 6</u> Quand plusieurs championnats de Ligue sont organisés le même week-end, un jeune ou une féminine doit choisir celui auquel il ou elle souhaite participer.
- <u>Article 7</u> Le tirage au sort des poules est effectué le mercredi à 18h00 pour les Championnats se déroulant un samedi ou un dimanche, 3 jours avant à 18h00 pour ceux se déroulant un jour de la semaine. Il se déroule en présence d'un Arbitre, d'au moins deux membres du Bureau de la Lique et, dans la mesure

du possible, d'un membre du Comité Directeur de chaque Comité Départemental. Si l'organisateur n'est pas présent au tirage, le résultat du tirage au sort doit lui être communiqué le soir même.

Le tirage au sort a lieu, soit au siège du Comité Départemental organisateur, soit à celui de la Ligue, ou dans tout autre lieu désigné par le Président. Le tirage au sort est effectué par informatique à l'aide du logiciel agréé par la F.F.P.J.P.

Article 8 - L'arbitrage des Championnats de Ligue doit être assuré par un Arbitre de Ligue, assisté d'un ou plusieurs Arbitres Départementaux désignés par le Comité Départemental organisateur.

L'Arbitre de Ligue pour chaque Championnat de Ligue est désigné par la Commission d'Arbitrage de la Ligue.

Lors des préqualificatifs pour les championnats Tête à tête Masculin, Doublette Masculin et Féminin, Triplette Masculin et Féminin et Doublette Mixte les indemnités de trajet et la restauration (si l'épreuve commence le matin) incombent aux organisateurs ainsi que l'arbitrage selon les tarifs en vigueur dans les comités départementaux. La Lique reverse 30€ au club organisateur pour l'arbitrage.

Lors d'un championnat sur deux jours ou d'une phase finale, l'indemnité de trajet et la restauration incombent à l'organisateur et l'arbitrage revient à la Ligue. Néanmoins, l'organisateur avance l'indemnité globale.

Les indemnités d'arbitrage sont fixées par l'Assemblée Générale de la Ligue.

Pour les Championnats de Ligue ayant lieu sur deux jours et éloignés du domicile de l'Arbitre, la Lique assure son logement.

Article 9 - Le délégué de la Ligue, un Arbitre du championnat et une personne habilitée du Comité Départemental organisateur, peuvent être membres du Jury du championnat. La composition du Jury est fixée par les textes fédéraux (3 personnes minimum et 5 maximum)

Article 10 - Les parties se jouent telles que définies dans le tirage des poules, les joueurs jouant sur les terrains désignés sur les feuilles de poules. Les cadrages se jouent obligatoirement à la deuxième partie après les poules. Le port du short est strictement interdit pour tous les Championnats de Ligue et toutes les catégories de joueurs (sauf juniors, cadets, minimes <u>et benjamins</u>). Le port du pantacourt (sous le genou) est accepté. Une tenue homogène (haut du corps) est obligatoire dès le début du Championnat pour toutes les catégories.

Article 11 - Les licences de chacun des joueurs doivent être déposées à la table avant le début de la compétition. Tout joueur, non porteur de sa licence, est éliminé de suite de celle-ci et son ou ses partenaires pourra ou pourront continuer avec seulement leurs boules, ou se retirer de la compétition.

Les horaires des Championnats de Ligue sont les suivants :

Pré qualificatifs au choix du comité départemental

CHAMPIONNATS SUR 1 JOUR

Triplette Vétéran 8h30 Phase finale (après pré qualificatifs) 8h30 Jeunes 9h00

Deux parties des poules doivent impérativement être terminées avant la coupure de midi.

CHAMPIONNATS SUR 2 JOURS

PETANQUE: Triplette Mixte. Voir Article 16.

JEU PROVENCAL

Les parties débutent le samedi à 8h30 et se jouent en 11 points jusqu'aux ¼ inclusivement. La 1^{ère} partie des poules doit impérativement être terminée avant la coupure de midi.

Nombre d'équipes inférieur ou égal à 32 :

Samedi: Poules + 1 partie (8èmes ou cadrage(s)). Dimanche: Reprise à 9h30 avec les ¼ de finale.

Nombre d'équipes compris entre 33 et 64 :

Samedi: Poules + 1 partie.

Dimanche: Reprise à 8h30 avec les 8èmes ou le(s) cadrage(s) et 9h30 pour les 1/4 de finale.

Nombre d'équipes compris entre 65 et 128 Samedi : Poules + 1 partie + cadrage(s). Dimanche : Reprise à 8h30 avec les 8èmes. **Article 12** – Le Championnat de ligue tête à tête masculin se déroule sur deux jours consécutifs avec le samedi après midi, un pré qualificatif dans les Comités Départementaux et le dimanche une phase finale dans un Comité Départemental de la Lique qui regroupe 64 joueurs.

Chaque Comité Départemental est représenté par au moins un joueur lors de la phase finale.

Le tirage au sort des poules et le nombre de joueurs à qualifier sont transmis par e-mail ou par fax à chaque Président de Comité Départemental le jeudi.

Le nombre de joueurs à qualifier par Comité Départemental est déterminé selon la formule ci-après :

Nombre de joueurs du CD inscrits x 64
----- = nombre de joueurs qualifiés pour le CD
Nombre total de joueurs des 4 CD inscrits

Après ce calcul, les joueurs supplémentaires pour obtenir 64 joueurs, sont attribués aux Comités Départementaux ayant les parties décimales les plus élevées.

Si après le calcul un Comité Départemental n'est pas représenté, le Comité Départemental qui obtient la plus petite partie décimale lui cède un joueur. Dans le cas de partie décimale identique entre deux Comités Départementaux, c'est l'organisateur qui lui cède un joueur.

Le joueur champion de Ligue est qualifié d'office pour la phase finale de l'année suivante à condition de s'inscrire. Dans ce cas le nombre de joueurs à répartir entre les Comités Départementaux est de 63.

A l'issue de chaque pré qualificatif, la liste des joueurs qualifiés est transmise le plus rapidement possible au secrétaire adjoint de la Ligue qui procède au tirage de la phase finale et le communique au délégué de la Ligue désigné si possible le samedi soir.

Les pré qualificatifs de chaque Comité Départemental débutent le samedi à 14 heures précises. La table de contrôle est sous la responsabilité d'un membre de la lique désigné par le Comité Départemental.

La phase finale débute le dimanche à 8h30 en poules. Les parties de poules doivent être impérativement terminées avant la coupure du repas.

Les pré qualificatifs sont arbitrés par un arbitre de Ligue ou à défaut par un arbitre départemental confirmé désigné par la Commission d'arbitrage du Comité Départemental.

La phase finale est arbitrée par un arbitre de ligue désigné par la commission d'arbitrage de la Ligue. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par la Ligue.

<u>Article 13</u> - Les Championnats de ligue doublette masculin et doublette féminin se déroulent en deux étapes ; d'abord un pré qualificatif dans les Comités Départementaux, ensuite une phase finale dans un Comité Départemental de la Ligue qui regroupe 32 doublettes masculines et 16 doublettes féminines.

Chaque Comité Départemental est représenté par au moins une équipe lors de la phase finale.

Le tirage au sort des poules et le nombre d'équipes à qualifier sont transmis par e-mail ou par fax à chaque Président de Comité Départemental le jeudi.

Le nombre d'équipes à qualifier par Comité Départemental est déterminé selon la formule ci-après :

Doublettes Masculines

Nombre d'équipes du CD inscrits x 32 ----- = nombre d'équipes qualifiées pour le CD Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD inscrits

Doublettes Féminines

Nombre d'équipes du CD inscrits x 16 ----- = nombre d'équipes qualifiées pour le CD Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD inscrits

Après ce calcul, les équipes supplémentaires pour obtenir 32 doublettes masculines et 16 doublettes féminines, sont attribuées aux Comités Départementaux ayant les parties décimales les plus élevées.

Si après le calcul un Comité Départemental n'est pas représenté, le Comité Départemental qui obtient la plus petite partie décimale lui cède une équipe. Dans le cas de partie décimale identique entre deux Comités Départementaux, c'est l'organisateur qui lui cède une équipe.

L'équipe championne de Ligue sera qualifiée d'office pour la phase finale de l'année suivante à condition qu'elle joue dans la même formation <u>et qu'elle s'inscrive.</u> Dans ce cas le nombre d'équipes à répartir entre les Comités Départementaux sera de 31 pour le doublette masculin et de 15 pour le doublette féminin.

A l'issue de chaque pré qualificatif, la liste des équipes qualifiées est transmise le plus rapidement possible au secrétaire adjoint de la Ligue qui procède au tirage de la phase finale et le communique au délégué de la Ligue désigné.

La table de contrôle est sous la responsabilité d'un membre de la ligue désigné par le Comité Départemental.

La phase finale débute le dimanche à 8h30 en poules. Deux parties des poules doivent impérativement être terminées avant la coupure de midi.

Les pré qualificatifs sont arbitrés par un arbitre de Ligue ou à défaut par un arbitre départemental confirmé désigné par la Commission d'arbitrage du Comité Départemental.

La phase finale est arbitrée par un arbitre de ligue désigné par la commission d'arbitrage de la Ligue. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par la Ligue.

Article 14 - Les Championnats de ligue triplette masculin et triplette féminin se déroulent en deux étapes ; d'abord un pré qualificatif dans les Comités Départementaux, ensuite une phase finale dans un Comité Départemental de la Ligue qui regroupe 32 triplettes masculines et 16 triplettes féminines.

Chaque Comité Départemental est représenté par au moins une équipe lors de la phase finale.

Le tirage au sort des poules et le nombre d'équipes à qualifier sont transmis par e-mail ou par fax à chaque Président de Comité Départemental le jeudi.

Le nombre d'équipes à qualifier par Comité Départemental est déterminé selon la formule ci-après :

Triplettes Masculines

Nombre d'équipes du CD inscrits x 32 ----- = nombre d'équipes qualifiées pour le CD Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD inscrits

Triplettes Féminines

Nombre d'équipes du CD inscrits x 16
----- = nombre d'équipes qualifiées pour le CD
Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD inscrits

Après ce calcul, les équipes supplémentaires pour obtenir 32 triplettes masculines et 16 triplettes féminines, sont attribués aux Comités Départementaux ayant les parties décimales les plus élevées.

Si après le calcul un Comité Départemental n'est pas représenté, le Comité Départemental qui obtient la plus petite partie décimale lui cède une équipe. Dans le cas de partie décimale identique entre deux Comités Départementaux, c'est l'organisateur qui lui cède une équipe.

L'équipe championne de Ligue sera qualifiée d'office pour la phase finale de l'année suivante à condition qu'elle joue dans la même formation <u>et qu'elle s'inscrive.</u> Dans ce cas le nombre d'équipes à répartir entre les Comités Départementaux sera de 31 pour le triplette masculin et de 15 pour le triplette féminin.

A l'issue de chaque pré qualificatif, la liste des équipes qualifiées est transmise le plus rapidement possible au secrétaire adjoint de la Ligue qui procède au tirage de la phase finale et le communique au délégué de la Ligue désigné.

La table de contrôle est sous la responsabilité d'un membre de la ligue désigné par le Comité Départemental.

La phase finale débute le dimanche à 8h30 en poules. Deux parties des poules doivent impérativement être terminées avant la coupure de midi.

Les pré qualificatifs sont arbitrés par un arbitre de Ligue ou à défaut par un arbitre départemental confirmé désigné par la Commission d'arbitrage du Comité Départemental.

La phase finale est arbitrée par un arbitre de ligue désigné par la commission d'arbitrage de la Ligue. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par la Ligue.

<u>Article 15</u> - Le Championnat de ligue doublette mixte se déroule en deux étapes ; d'abord un pré qualificatif dans les Comités Départementaux, ensuite une phase finale dans un Comité Départemental de la Ligue qui regroupe 32 doublettes mixtes.

Chaque Comité Départemental est représenté par au moins une équipe lors de la phase finale.

Le tirage au sort des poules et le nombre d'équipes à qualifier sont transmis par e-mail ou par fax à chaque Président de Comité Départemental le jeudi.

Le nombre d'équipes à qualifier par Comité Départemental est déterminé selon la formule ci-après :

Doublettes Mixtes

Nombre d'équipes du CD inscrits x 32 ----- = nombre d'équipes qualifiées pour le CD Nombre total d'équipes inscrites des 4 CD inscrits

Après ce calcul, les équipes supplémentaires pour obtenir 32 doublettes mixtes, sont attribuées aux CD ayant les parties décimales les plus élevées.

Si après le calcul un Comité Départemental n'est pas représenté, le Comité Départemental qui obtient la plus petite partie décimale lui cède une équipe. Dans le cas de partie décimale identique entre deux Comités Départementaux, c'est organisateur qui lui cède une équipe.

L'équipe championne de Ligue sera qualifiée d'office pour la phase finale de l'année suivante à condition qu'elle joue dans la même formation <u>et qu'elle s'inscrive</u>. Dans ce cas le nombre d'équipes à répartir entre les Comités Départementaux sera de 31.

A l'issue de chaque pré qualificatif, la liste des équipes qualifiées est transmise le plus rapidement possible au secrétaire adjoint de la Ligue qui procède au tirage de la phase finale et le communique au déléqué de la Ligue désigné.

La table de contrôle est sous la responsabilité d'un membre de la ligue désigné par le Comité Départemental.

La phase finale débute le dimanche à 8h30 en poules. Deux parties des poules doivent impérativement être terminées avant la coupure de midi.

Les pré qualificatifs sont arbitrés par un arbitre de Ligue ou à défaut par un arbitre départemental confirmé désigné par la Commission d'arbitrage du Comité Départemental.

La phase finale est arbitrée par un arbitre de ligue désigné par la commission d'arbitrage de la Ligue. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par la Ligue.

Article 16 - Le championnat Triplette Mixte se déroule sur deux jours consécutifs. Les parties débutent le samedi à 14 heures. Reprise le dimanche à 8h30 en 8èmes. Les parties des ¼ de finale doivent être terminées avant la coupure de midi.

Article 17 - L'organisation de chaque Championnat doit comporter :

- Un abri couvert sur 3 côtés pour au moins 5 personnes où sont installées la table de contrôle et les récompenses.
- Une bonne sonorisation permettant de couvrir l'ensemble des jeux.
- Le traçage de tous les terrains à la ficelle. <u>La numérotation s'effectue à l'extérieur des terrains qui doivent</u> être obligatoirement aux dimensions réglementaires.
- Un plan indiquant clairement l'emplacement des terrains qui doit être affiché à proximité du tirage des poules.
- Un bon éclairage pour les parties finales.
- Un carré d'honneur de 8 jeux de dimensions réglementaires. Ce carré d'honneur doit être protégé par des barrières.
- Des toilettes à proximité des terrains entretenues régulièrement.
- Une restauration simple, rapide et peu onéreuse pour les joueurs.
- Des buvettes qui, dans la mesure du possible, sont éloignées de la table de contrôle et des terrains.

Article 18 - Les récompenses aux joueuses et joueurs (coupes et/ou médailles) sont à la charge de la Ligue et sont remises par un de ses représentants dès la fin du Championnat de Ligue. Il est souhaitable d'inviter lors de la remise des récompenses des personnalités locales ainsi que la presse. Un vin d'honneur est offert par le club organisateur.

Article 18 Bis : des récompenses particulières seront attribuées pour les championnats non qualificatifs : tête-à-tête féminin et triplette mixte : 50€ par joueur ou joueuse qui atteint les ½ finales. Dotation à la charge de la Ligue qui sera effectuée en argent.

<u>Article 19</u> - L'organisateur de chaque Championnat de Ligue est tenu d'assurer le repas du midi au Président de la Ligue, au délégué, aux Arbitres et aux membres de la Ligue chargés de la tenue de la table de contrôle.

<u>Article 20</u> - Un exemplaire du présent Cahier des Charges est envoyé à chaque organisateur de championnat. Ce dernier est tenu de s'y conformer strictement.

Ce Cahier des Charges des Championnats de Ligue, adopté par l'assemblée générale du 12 décembre 2010 à Besançon, est annexé au Règlement Intérieur de la Ligue de Franche Comté.

Le Président, Jean-Marie MARAUX

Pétanque

Assemblée générale de la ligue

Sur la bonne voie

Besançon. C'est dans une ambiance pour le moins sereine que le président Jean-Marie Maraux a dirigé sa seconde assemblée générale.

Il est vrai que les sujets de discorde étaient bien peu nombreux et les motifs de satisfaction bien plus à l'ordre du jour. À commencer par les équipements qui sont, quelque peu, des motifs de bonne santé de la ligue de pétanque et de jeu provençal.

On pense en priorité en écrivant cela au boulodrome régional de Val d'Amour construit à Bans, près de Mont sous Vaudrey, qui abritera désormais 38

jeux intérieurs et 64 jeux extérieurs. Une réalisation qui fait la fierté du président Maraux qui ne compte pas s'arrêter là : « Nous avons la certitude désormais qu'un projet similaire verra le jour à Montbéliard. C'est un argument supplémentaire, et complémentaire, à la situation géographique des couverts en Franche-Comté ».

On voit d'ici l'objectif du président Maraux: « Nous sommes sur la bonne voie. Et si bien sûr nous ne perdons jamais de vue le côté compétition de notre sport, nous ne voulons pas non plus occulter l'aspect social de notre affaire. Je n'oublie jamais que notre sport réunit aussi bien un chef d'entreprise qu'un ouvrier, un retraité qu'un môme qui débute, et qu'à la fin tout le monde se tutoie. C'est notre force, notre façon d'être. Mais pour entretenir ce climat, et cette dynamique, il est vrai que nous devons développer l'encadrement. Il nous faut épauler les jeunes dirigeants. Ce sera un des axes de la politique que nous voulons mettre en place ».

Une politique qui a fait ses preuves au niveau des résultats. On pense en particulier à la triplette féminine haut-saônoise, Sylvia Py, Annick Hess et Cendrine Castenceau qui a atteint le stade des demi-finales en championnat de France à Cahors.

Le dernier mot reste au président : « Nous sommes certes une petite ligue en terme de licenciés, mais nous n'en sommes pas moins performants ».

Regain: La ligue de Franche-Comté de pétanque et de jeu provençal a su endiguer sa nette baisse d'effectif (- 10% en 2009). Avec 5.881 licenciés dont 1.121 féminines et 444 jeunes, répartis en 110 clubs, la ligue régionale reste néammoins un petit comité au niveau national.

Félicitations: Outre la triplette haut-saônoise qui s'est mise en évidence aux championnats de France, on n'oubliera pas de citer non plus l'espoir bisontin Benjamin Tatu qui s'est classé premier au stage national interzone de Strasbourg.



■ Le président de la ligue, Jean-Marie Maraux (au centre) a dirigé une assemblée sereine en compagnie de Denis Vuillermoz (à gauche) et de Patrick Galmiche.

Photo Bruno GRANDJEAN